

Une autre vie s'invente ici

Rapport d'activités 2022

de la Fédération des Parcs
naturels régionaux de France



RAPPORT

AVRIL 2023

12 faits marquants de l'année 2022

- La Fédération transfère son siège social dans ses nouveaux locaux au 27 rue des Petits-Hôtels, Paris 10^e, et quitte définitivement la rue Christiani le 30 novembre 2022. Elle transfère ses archives aux Archives nationales.
- Elle réunit 800 participants pour le Congrès des Parcs, dans le Parc de Brière, après deux années de reports liés à la pandémie. Le thème : « *L'urgence des convergences face à la crise écologique et climatique* ».
- Elle a rendu cinq avis sur les projets de chartes : Grands Causses, Normandie-Maine, Verdon Massif des Bauges, Loire-Anjou-Touraine, ainsi qu'un avis d'opportunité sur le projet de Parc de l'Astarac.
- 25 nouveaux produits bénéficient de la marque « Valeurs Parc naturel régional ». « Valeurs Parc » connaît un nouveau palier de communication avec l'appui d'influenceurs. Nous dénombrons désormais 2 120 bénéficiaires de la marque dans 49 Parcs.
- La Fédération noue deux partenariats avec la recherche : le CNRS et la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, dans le cadre du « Défi familles à biodiversité positive ».
- Elle contribue à la loi « 3Ds » et à la loi « accélération des énergies renouvelables ».
- Elle organise le premier Congrès national Natura 2000 dans la région Occitanie dans le cadre de l'animation de l'inter-réseau Natura 2000.
- Elle lance la campagne « Quand on arrive en Parc » sur les réseaux sociaux.
- Elle publie une étude sur la biodiversité et la création de « Zones de protection forte » dans les Parcs dans le cadre de la Stratégie nationale pour les aires protégées 2030.
- Elle lance la plateforme habiter-parc.fr, un outil destiné à favoriser une meilleure perception du territoire par ses acteurs locaux.
- Casterman publie la bande-dessinée « Les Forêts – Un monde fabuleux à découvrir », avec l'appui de la Fédération.
- L'État consolide et augmente la dotation, pour les communes classées Parc naturel régional, mise en place en 2021.



PARTIE 1

ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE ET REPRÉSENTATIONS

1.1	Les réunions statutaires	6
1.2	Locaux et archives	8
1.3	Partenariats nationaux	9
1.4	Contribution aux politiques publiques	9
1.5	Réseaux nationaux et internationaux	12
1.6	Capitaliser, faire fructifier le réseau des Parcs	12

PARTIE 2

COMMUNICATION

2.1	Communication générale	14
2.2	Publications et réalisations audiovisuelles	16
2.3	Relations Presse	18
2.4	Événements	18
2.5	Communication numérique	20

PARTIE 3

CHARTES ET SYNDICATS MIXTES

3.1	Les avis sur les chartes	21
3.2	Appui-conseil sur la procédure de révision et de création d'une charte	22
3.3	Capitalisation et création d'outils support pour les chartes	22
3.4	Évaluation des chartes	22
3.5	Pilotage de la mise en œuvre de la charte : Logiciel EVA	23
3.6	Cartographie et observation du territoire	24
3.7	Fonctionnement des Syndicats mixtes	25

PARTIE 4

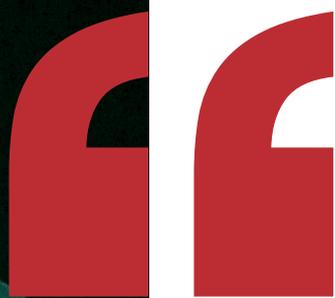
EUROPE ET INTERNATIONAL

4.1	Partenariats institutionnels	26
4.2	L'appui aux projets de coopération	26
4.3	Implication dans les réseaux internationaux et européens	28

PARTIE 5

BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE

5.1	Séminaire biodiversité et gestion de l'espace	29
5.2	Implication dans des événements majeurs	29
5.3	Contribution aux politiques publiques « Biodiversité »	30
5.4	Défi familles à biodiversité positive	31
5.5	Biodiversité et entreprises	32
5.6	Partenariat avec RTE	32
5.7	Coordination Natura 2000 inter-réseaux et territoires	32



sommaire

12 FAITS MARQUANTS
DE L'ANNÉE 2022

3

PARTIE 6	34	PARTIE 8	43	PARTIE 10	50
VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL		AGRICULTURE ET ALIMENTATION		URBANISME, PAYSAGE, CLIMAT ET ÉNERGIE	
6.1 Promotion de la marque	34	8.1 Alimentation, les Parcs territoires d'une alimentation responsable et durable	43	10.1 Paysage et urbanisme, un aménagement au service du projet local	50
6.2 Appui aux Parcs	36	8.2 Agroécologie : renforcer et accompagner les pratiques agroécologiques et faire le lien avec une alimentation responsable, durable et relocalisée	45	10.2 Adaptation et transition climatique	52
6.3 Travaux sur les référentiels cadres	37	8.3 Concours général agricole des pratiques agroécologiques	45	10.3 Bas-carbone	53
6.4 Amélioration des outils de communication interne	37	8.4 Transition agroécologique dans les aires protégées	46	10.4 Énergie	53
6.5 Audit de renouvellement de la marque	37			10.5 Pollution lumineuse	54
6.6 Renforcement des partenariats	37			10.6 ÉcoQuartiers	54
6.7 La stratégie de marque articulée avec le projet « Destination Parcs »	37			10.7 Rénovation et matériaux biosourcés	54
6.8 Attribution de la marque	38				
PARTIE 7	39	PARTIE 9	47	PARTIE 11	55
ÉCONOMIE ET TOURISME		FORÊT		VIE CULTURELLE, ÉDUCATION ET LIEN SOCIAL	
7.1 Émergence d'activités	39	9.1 Forêt et changement climatique	47	11.1 Animation du réseau « Culture et éducation »	55
7.2 Prise en compte de la biodiversité par les entreprises	40	9.2 Nouvelles attentes sociales vis-à-vis de la forêt	48	11.2 La participation des habitants dans la valorisation du patrimoine culturel immatériel	57
7.3 Tourisme durable et activités de pleine nature	40	9.3 Forêt et biodiversité	49	11.3 Implication des jeunes dans le cadre de la révision des chartes	57
7.4 Séminaire annuel « Tourisme/ sports de nature »	42	9.4 D'un séminaire en traduction des approches territoriales sur la forêt	49	11.4 Participation des habitants à la vie du territoire	57

PARTIE 1

Activité institutionnelle et représentations

1.1 LES RÉUNIONS STATUTAIRES

La Fédération a conduit une activité statutaire régulière en organisant huit réunions de Bureau et une Assemblée générale en présentiel à Paris. Elle a mis en place un dispositif mixte de participation en présentiel et en distanciel, permettant à un maximum de Parcs de participer aux réunions, indépendamment des aléas sanitaires.

L'agenda des réunions statutaires

- 12 janvier Bureau
- 9 février Bureau
- 9 mars Bureau
- 6 avril Assemblée générale
- 18 mai Bureau
- 9 juillet Bureau
- 14 septembre Bureau
- 12 octobre Bureau
- 14 décembre Bureau

L'Assemblée générale du 6 avril s'est réunie au siège d'Enedis et a permis d'approuver le bilan financier 2021, le budget prévisionnel et le programme d'activités 2022.

Campagne de solidarité avec l'Ukraine

La Fédération a reçu un appel à l'aide de la Direction du Parc national de Meotida en Ukraine. Ce territoire doit faire face à une arrivée massive de réfugiés fuyant la violence des combats dans et autour de la ville de Marioupol. Une campagne exceptionnelle de solidarité vis-à-vis des aires protégées ukrainiennes a été lancée. La Fédération a collecté en 2022, 23 800 € de dons en provenance de 28 Parcs naturels régionaux français.

Campagne de solidarité avec l'Ukraine



Le Bureau

Le Bureau a été mobilisé sur six renouvellements de chartes et d'avis d'opportunité. Il s'est mobilisé régulièrement sur les différentes politiques publiques et textes de loi portés par le gouvernement, sur les partenariats nationaux de la Fédération et sur le suivi et l'attribution des marchés pour le chantier des nouveaux locaux.

Le président, Michaël Weber, a rendu visite aux Parcs suivants : Camargue, Brenne, Caps et Marais d'Opale, Narbonnaise en Méditerranée, Brière.

(de haut en bas) Michaël Weber en visite aux Parcs de Camargue, Brenne et Narbonnaise en Méditerranée.





Bérangère Couillard lors du Congrès des Parcs

Le Conseil d'orientation, de recherche et de prospective

La conférence annuelle des présidents de conseil scientifique s'est tenue en visio-conférence le 1^{er} février 2022. Elle a donné lieu à une intervention de Anne Larigauderie, secrétaire générale de l'IPBES.



Dans le cadre du CORP et de l'accord-cadre entre la Fédération, l'INRAE, l'Institut agro et AgroParis Tech, un webinar a été organisé sur le thème de l'agro-écologie dans les Parcs européens le 5 avril 2022. Ce webinar a été labellisé au titre de la présidence française de l'UE. Une synthèse a été produite et mise en ligne.

Le CORP s'est réuni à deux reprises en visioconférence le 10 mai et le 22 novembre 2022. Il a également contribué au Congrès, avec la rédaction et la présentation d'une note

introductive « Convergences des transitions, quels enjeux pour les Parcs (dès) demain ? ». Un membre du CORP était présent dans chaque atelier pour apporter son regard en conclusion et nourrir la note de synthèse présentée par le président du CORP en plénière de clôture. L'INRAE a présenté l'Accord-cadre cité ci-dessus lors du marché aux initiatives du Congrès.

L'appel à manifestation d'intérêt portant sur la transition climatique dans les territoires des Parcs naturels régionaux a permis de repérer quatre projets de transfert de démarches innovantes d'un Parc à l'autre. Une convention a été signée entre la Fédération et la Caisse des dépôts et consignations pour apporter un appui financier à ces expérimentations de transfert. Deux autres AMI seront proposés en 2023 et 2024 puisque la convention porte sur trois ans.

Au cours de cette même année, au niveau de la Fédération, l'animation de l'activité scientifique a été effectuée successivement par Marc Lutz (depuis le Parc des monts d'Ardèche) puis France Drugmant, membre de l'équipe de la Fédération.

François Mitteault et Carole Delga lors du Congrès des Parcs





Séminaire des directeurs dans le Parc des Caps et Marais d'Opale

Les Commissions

Michel Garcia, président du PNR des Pyrénées catalanes a remplacé Emmanuel Mandon (PNR du Pilat) qui a été élu député, à la présidence de la Commission « Biodiversité et gestion de l'espace ».

Les dix Commissions de la Fédération ont suivi la mise en œuvre du programme d'activité 2022.

Le groupe des directeurs

La Fédération a réuni le groupe des directeurs tous les deux mois. Cette réunion est l'occasion d'échanger sur les sujets d'actualité, de préparer des positions sur les éléments soumis au Bureau, et aussi d'intégrer les nouveaux arrivants. Le groupe des directeurs s'est réuni en séminaire du 7 au 9 septembre dans le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

Les 10 Commissions 2021-2027

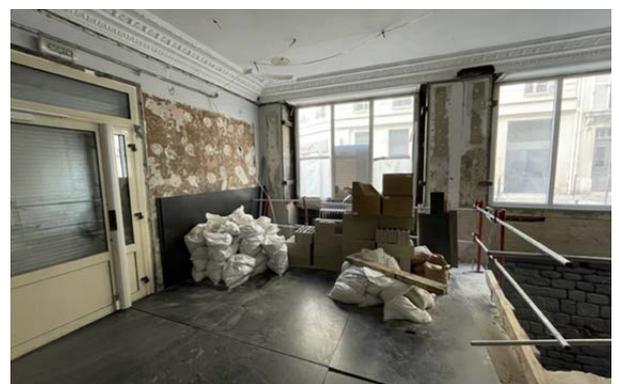
- **Chartes et syndicats mixtes**
président, Laurent Marting (Normandie-Maine)
- **Marque**
président, Éric Provost (Brière)
- **Communication**
présidente, Catherine Marlas (Causses du Quercy)
- **Europe et international**
présidente, Sophie Tubiana (Loire-Anjou-Touraine)
- **Biodiversité et gestion de l'espace**
président, Emmanuel Mandon (Pilat)
puis Michel Garcia (Pyrénées Catalanes)
- **Urbanisme, paysage, climat et énergie**
président, Philippe Gamen (Massif des Bauges)
- **Économie et tourisme**
président, Michel Gros (Sainte-Baume)
- **Agriculture et alimentation**
président, Guislain Cambier (Avesnois)
- **Forêt**
président, Jacques Charron
(Boucles de la Seine normande)
- **Vie culturelle, social et éducation**
président, Jean-Jacques Boussaingault
(Gâtinais français)

1.2 LOCAUX ET ARCHIVES

La Fédération a conduit les travaux de réhabilitation de ses nouveaux locaux situés au 27 rue des Petits-Hôtels, dans le 10^e arrondissement, à Paris, qu'elle a acquis en 2021 : attribution des marchés, relations avec la copropriété, réunions de chantier et relations avec le maître d'œuvre Vida Architecture. La livraison des locaux est prévue en 2023.

Elle a définitivement quitté ses anciens locaux le 30 novembre 2022 avec le transfert de son siège social au 27 rue des Petits-Hôtels, et le déménagement provisoire des services dans des locaux de coworking situés dans le 19^e arrondissement. Les archives physiques de la Fédération qui représentaient plus de 80 mètres linéaires ont été triées et inventoriées. Les documents antérieurs à 2012 ont été transférés en octobre aux Archives nationales qui ont désormais la charge de leur conservation et leur communication auprès des chercheurs.

Archives et travaux dans les nouveaux locaux





Michaël Weber au salon des maires avec la présidente d'Enedis

1.3 PARTENARIATS NATIONAUX

La Fédération a engagé et renouvelé de nombreux partenariats techniques et financiers permettant la mise en œuvre de son programme d'actions, en appui aux missions des Parcs naturels régionaux :

Partenariats financiers

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
- Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation et de la Souveraineté alimentaire
- Ministère de la Culture
- Agence nationale de la cohésion des territoires
- Agence française de développement
- Caisse des Dépôts et consignations – Banque des Territoires
- Office français de la biodiversité
- GRTgaz
- RTE
- EDF
- Enedis
- Engie
- Sacem
- Fédération nationale des chasseurs
- Resolis

Coopérations techniques et opérationnelles

- Casterman : BD sur la forêt
- CREBA
- INAO
- INRAE, AgroParisTech, Institut Agro
- CNRS : Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE)
- Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB)
- Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (Irest) : ateliers patrimoniaux
- Service national Universel
- Slow tourisme Lab : création de séjours touristiques
- Le Pôle ressources national sports de nature du Ministère chargé des sports (CREPS Auvergne-Rhône-Alpes)
- CNFPT : formations
- Conseil régional Occitanie : Congrès Natura 2000
- Fondation du Patrimoine
- Fédération nationale de l'agriculture biologique

1.4 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Relations avec le Gouvernement et avec l'État

La Fédération est intervenue auprès du Gouvernement et des services de l'État pour discuter de l'évolution des politiques publiques et leurs incidences sur les Parcs naturels régionaux :

• Conventonnement *Outdoorvision*

Rendez-vous avec la direction du Sport au ministère des Sports

• Dotation biodiversité

Rendez-vous avec Joël Giraud, Secrétaire d'État à la ruralité

• Parc national zones humides

Rendez-vous avec une délégation de l'IGEDD missionnée par le secrétariat d'État chargé de la biodiversités

• Contrats de relance et de transition écologique

Réunion avec le Cabinet de la ministre de la Cohésion des territoires

• Avis d'opportunité projet de Parc Astarac

Interpellation de la ministre de l'Écologie et de la secrétaire d'État chargée de la biodiversité sur l'incohérence de cet avis d'opportunité et pour redire la légitimité des avis d'opportunité émis par la Fédération

• Agrivoltisme, PAC

Rendez-vous avec le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

• International

Rendez-vous avec Yann Wehring, ambassadeur à l'environnement

• **Dotation biodiversité, impact de l'évolution du point d'indice sur les structures de gestions des Parcs, procédure sur les avis d'opportunité, rappel de la prise en compte de la charte du Parc sur le territoire, projet de loi développement des énergies renouvelables, chantier pour simplifier la procédure de révision, revalorisation de la dotation annuelle à la Fédération**

Rendez-vous avec le cabinet de la secrétaire d'État chargée de l'Écologie

• Feux de forêts (été 2022)

Réunion à l'Élysée en octobre 2022 avec le Chef de l'État et les acteurs concernés

Elle a été auditionnée sur les sujets suivants :

- Audition par la mission conjointe de contrôle sur la sécurisation de la chasse au Sénat le 29 mars ;
- Audition par la Cour des comptes Auvergne-Rhône-Alpes le 5 octobre ;
- Audition par la mission d'application loi Climat et résilience de l'Assemblée nationale le 21 novembre.



Plan Avenir montagne

Action législative et réglementaire

La Fédération a suivi les lois en préparation afin de garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux. Elle a émis avis, analyses, contributions rédactionnelles et propositions d'amendements :

- **Loi de finances 2023** : modification du montant et des critères de répartition de la dotation biodiversité ;
- **Loi d'accélération des énergies renouvelables**, association des syndicats mixtes de PNR et avis sur les zones d'accélération pour les aires protégées.

La Fédération tient à remercier les parlementaires qui se sont mobilisés pour défendre les propositions.

Contribution aux instances nationales de concertation

De nombreux échanges ont eu lieu entre les Parcs, la Fédération, différents ministères et opérateurs publics sous tutelle de l'État, sur de nombreuses politiques publiques. Exemple sur les politiques publiques concernant l'enjeu de la biodiversité : Stratégie nationale biodiversité 3 (SNB 3), Stratégie nationale pour les aires protégées 2030 (SNAP 2030), plans nationaux (loup, milieux humides, insectes pollinisateurs et pollinisation, etc.), plan national santé environnement 4 (PNSE 4)... *cf. partie 5.3*

- Comité national de la biodiversité (CNB) ;
- Assemblée des parties prenantes (APP) de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité ;
- Comité d'orientation du concours général agricole des Pratiques Agro-écologiques ;
- Comité national de concertation « fonds tourisme durable » piloté par l'ADEME ;
- Comité de suivi de la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes ;
- Comité de marque « végétal local » animé par l'OFB ;
- Comité national ÉcoQuartier, animé par le MTE ;
- Comité de sélection Plan de Paysage, animé par le MTE ;
- Comité Icomos sur le patrimoine, lien de solidarité entre ville/campagne ;
- Comité Petites Villes de Demain, animé par l'ANCT ;
- Comité national d'orientation Forêt d'exception, animé par l'ONF ;
- Conférence des aires protégées, de l'Office français de la Biodiversité ;
- Conseil national de la Montagne ;

- Comités de pilotage des Plans nationaux d'action animés par le MTECT : Plantes messicoles / Pollinisateurs et pollinisation / Libellules / Papillons de jour / Vautours etc. ;
- Comité de pilotage du Centre de ressources Natura 2000 ;
- Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) ;
- Pôle relais national « sport de nature » et dispositifs « Suricate » et « Outdoor vision » ;
- Section CTPS RPG du ministère de l'Agriculture ;
- Groupe national Loup, animé par le MTECT et le MASA ;
- Groupe national Lynx, animé par le MTECT ;
- Groupe national Milieux humides, animé par le MTECT ;
- Groupe national Santé Environnement ;
- Groupe de travail « Zéro artificialisation nette » (ZAN) ;
- Groupe de Travail « Révision du référentiel FSC » ;
- Groupe de travail « Cartographie des forêts subnatura-elles », animé par le MTE ;
- Réseau « Montagne et Urbanisme » ;
- Réseau national des observatoires territoriaux de la biodiversité, co animé par l'OFB et le Cerema.

Contribution au plan Avenir montagne

Une convention entre la Fédération et l'ANCT a été signée à l'été 2022 dans le cadre du Plan Avenir montagne ingénierie. Elle a donné lieu à la création d'un poste couvrant des sujets qui se déclinent selon quatre axes.

Le programme Avenir montagne ingénierie, piloté par l'ANCT et financé par France Relance et la Banque des Territoires, accompagne en ingénierie, de façon opérationnelle et sur-mesure, 62 territoires de montagne vers une offre touristique diversifiée, toutes saisons, plus résiliente et plus durable. Chaque territoire lauréat (parmi lesquels 12 PNR) bénéficie de financement pour la création d'un poste de chef de projet Montagne. Une plateforme en ligne, Osmose, permet les échanges et le partage d'information.

La Fédération est un partenaire majeur du programme sur l'animation et l'apport de contenu en lien avec les expériences du réseau des Parcs fort de 30 PNR situés au moins pour partie en périmètre de massif. Un ensemble d'actions décrites ci-dessous ont pu être mises en place de même que le tournage de 4 films de la série « Inventer demain ». Les actions de ce programme vont se poursuivre durant l'année 2023.



Philippe Gamen lors de l'inauguration du PNR du Mont-Ventoux

Axe 1 **Renouveler l'attractivité et engager l'adaptation du tourisme en montagne**

Nous avons organisé 3 webinaires :

- Une réunion en visio le 18 mai entre les douze Parcs lauréats de l'appel à projet « Avenir montagne ingénierie ». Elle a été l'occasion pour la Banque des Territoires de présenter l'offre de services proposée dans le cadre de ce dispositif.
- Un webinaire sur la mise en tourisme du patrimoine naturel le 8 septembre organisé en partenariat avec l'OFB qui a principalement mis l'accent sur deux thèmes :
 - les marques « Valeurs Parc naturel régional » et « Esprit Parc national » comme outils de qualification et de reconnaissance des offres touristiques durables ;
 - l'outil mutualisé Géotrek pour gérer et valoriser la randonnée et l'*outdoor* sur des territoires.

Les présentations étaient à chaque fois appuyées par des exemples de territoires.
- Un webinaire sur la mobilité en zone de montagne le 1^{er} décembre (près de 150 participants) qui a largement traité de la mobilité touristique au travers les expériences du Train jaune du Parc des Pyrénées catalanes, la stratégie mobilité du Parc des Grands Causses et le plan d'action mobilités décarbonées du Parc de l'Aubrac (Vél'Aubrac).

Axe 2 **Promouvoir un tourisme respectueux de la biodiversité**

Lancement d'une étude : recensement de bonnes pratiques en matière de fréquentation respectueuse de la biodiversité dans les Parcs. L'étude sera publiée mi-2023. Les actions portées sur cet axe vont s'intensifier en 2023 notamment via l'organisation de webinaires.

Axe 3 **Favoriser le développement de filières locales de la fourche à la fourchette**

L'agriculture de Montagne présente des spécificités du fait de la topographie, du climat et de l'organisation sociale autour de ses filières. En 2022, la Fédération a organisé le 6 décembre un webinaire rassemblant près de 80 personnes sur la structuration de filières agricoles en zone de montagne. Trois nouveaux webinaires sont prévus dans le courant de l'année 2023 sur cet axe de travail couvrant l'agriculture et l'alimentation.

Axe 4 **Création du réseau Parcs de Montagne et actions transversales**

Deux visites de Parcs (Massif des Bauges et Queyras) ont permis de mieux connaître les actions menées au sein des Parcs de montagne notamment avec les thématiques d'Avenir Montagne. Une rencontre entre commissaires de massifs et directeurs de Parcs a commencé à être organisée à la fin de l'année 2022, elle se tiendra dans l'année 2023.

1.5 RÉSEAUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

La Fédération s'est investie dans les congrès et instances de différentes organisations nationales ou internationales où elle représente les Parcs naturels régionaux.

- Assemblée permanente des chambres d'agriculture
- Comité français de l'UICN
- Europarc (et sa section française), dont sa commission Natura 2000
- Fédération des Conservatoires des espaces naturels (FCEN)
- Fondation pour la recherche sur la biodiversité
- MAB France
- Mission opérationnelle transfrontalière (MOT)
- Ramsar France
- Réseau des Grands Sites de France
- Réserves naturelles de France
- Régions de France

Interventions et évènements

La Fédération est intervenue dans plusieurs colloques nationaux et internationaux pour valoriser et transférer l'expérience des Parcs :

- Congrès Réserves naturelles de France
- Congrès d'Europarc
- Congrès Régions de France
- 13^e édition des Assises nationales de la Biodiversité, du 7 au 9 septembre à Besançon (2022)
- 3^e édition du colloque national sur les Atlas de la biodiversité (inter)communale (AB(i)C) à Nantes les 15 et 16 novembre (2022)
- 4^e édition du Forum « Biodiversité et Économie » à Paris les 13 et 14 octobre (2022)

Elle a participé aux jurys des concours, trophées et appels à projets suivants :

- Concours général agricole des pratiques Agro-écologiques
- Concours « Innover à la campagne – j'entreprends là où j'ai envie de vivre ».

Partenariats avec les entreprises

La Fédération conduit des partenariats techniques et financiers avec des entreprises publiques et privées. Ces partenariats permettent de soutenir des actions nationales et ont vocation à être traduits dans chaque Parc par des conventions particulières avec les délégations régionales.

RTE

Partenariat initié en 2010, convention renouvelée en 2022 (voir partie 5.6)

GRTgaz

Partenariat initié en 2010

EDF

partenariat initié en 2018

Engie

partenariat initié en 2022

Enedis

partenariat initié en 2022

Tour de France

partenariat informel pour la visibilité des Parcs dans les outils de communication d'ASO

Casterman

partenariat éditorial pour l'édition d'une bande dessinée sur la forêt

1.6 CAPITALISER, FAIRE FRUCTIFIER LE RÉSEAU DES PARCS

Rencontres nationales, accompagnement méthodologique

La Fédération a organisé ou co-organisé plusieurs journées, séminaires et webinaires thématiques, et formations en visio-conférences et en présentiel. Ces rencontres ont associé élus, techniciens des Parcs, Régions, partenaires ministériels et partenaires de terrain, afin de croiser les regards sur des problématiques communes, favoriser le partage des approches, et renforcer les compétences.

L'agenda des séminaires et rencontres 2022

Janvier

- Webinaire « Observatoires Photographiques du Paysage »

Février

- Webinaire « Comment aborde-t-on les plans de paysage dans les Parcs naturels régionaux »

Mars

- Webinaire « Comment monter un atelier hors les murs ? »
- Webinaire géo-PNR
- Séminaire « Forêt » dans le Parc de l'Aubrac
- Séminaire « Implications des acteurs » dans le Parc du Golfe du Morbihan

Avril

- Webinaire Pratiques des Parcs dans la maîtrise de l'espace et le ZAN
- Rencontres régionales des élus Natura 2000 en Normandie et Grand Est

Mai

- Webinaire « Les Paysages comestibles »
- Webinaire sur le concept PNR et actions à l'international

Juin

- Séminaire « Biodiversité et gestion de l'espace » dans le Parc du Haut-Jura
- Séminaire « Traduire un projet local dans un plan de paysage » dans le Parc de Brenne
- Webinaire « Zéro Artificialisation Nette et Parcs naturels régionaux »

Juillet

- Webinaire « Savoir-faire d'élagage dans les Parcs naturels régionaux : état de l'art et perspectives »
- Webinaire avec les responsables administratifs et financiers des Parcs : le passage à la M57

Septembre

- Webinaire « Affichage publicitaire : quels engagements et quelle rédaction dans les chartes de Parcs ? »
- Séminaire des directeurs dans le Parc des Caps et Marais d'Opale
- Congrès des élus Natura 2000 dans le Parc des Pyrénées catalanes
- Webinaire avec les responsables administratifs et financiers des Parcs : les clauses environnementales des marchés publics

Octobre

- Webinaire « Habitat participatif en milieu rural : comment accompagner un projet ? »
- Séminaire SIG dans le Parc Scarpe-Escaut

Novembre

- Séminaire « Éducation » dans le Parc de Corse
- Séminaire « Communication » dans le Parc de Caps et Marais d'Opale
- Séminaire « Marque » dans le Parc des Baronnies provençales
- Séminaire « Tourisme » dans le Parc des Baronnies provençales

Décembre

- Webinaire « Comment aborder la mobilité en zone de montagne ? »
- Webinaire « Structuration de filières agricoles en zone de montagne »
- Séminaire « Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie » dans le Parc naturel régional du Livradois-Forez

Formations

- **Évaluation** : en partenariat avec l'OFB en octobre 2022
- **Évaluation** : formation-action, en décembre 2022
- **Logiciel EVA** : 3 formations pour les référents
- **Marque** : 6 sessions thématiques
 - Reconduction sur le thème « Animation de la marque » pour les nouveaux chargés de mission « Marque » au sein des Parcs,
 - « Renouveler les engagements des bénéficiaires de la marque Valeurs Parc » dans le cadre de dispositif d'audit adapté pour les entreprises déjà bénéficiaires,
 - « Auditer avec le nouveau cadre simplifié » pour l'agriculture dans un contexte de rédaction d'un référentiel revu,
 - « Gestion efficace du processus d'audit, bonnes pratiques et postures de l'auditeur »,
 - « Auditer avec le nouveau cadre simplifié » pour le tourisme dans un contexte de rédaction d'un référentiel revu,
 - « Réalisation d'une collection de podcasts ».

Animation et échanges

L'équipe technique permanente de la Fédération est composée fin 2022 de 20 permanents dont 3 agents détachés de la fonction publique territoriale. Un nouveau poste a été créé de product owner pour renforcer l'animation autour du logiciel EVA. Cette équipe a animé au quotidien l'activité institutionnelle, les échanges inter-Parcs, l'élaboration d'orientations sur les axes d'intervention, l'appui méthodologique dans l'élaboration ou la révision des chartes, ainsi que l'appui aux démarches collectives et individuelles : marque, urbanisme, tourisme, énergie, agriculture... et a assuré l'administration de la Fédération.

Elle a été renforcée par :

- 4 personnes en CDD pour accompagner la montée en puissance de certains sujets (international, montagne, alimentation, biodiversité et énergie, marketing territorial) ;
- 2 stagiaires sur les archives et les indicateurs des Parcs ;
- 3 agents mis à disposition par les Parcs à temps partiel sur l'éducation et la culture, le loup, la recherche ;
- 6 agents dans le cadre de convention de coopération thématiques avec les Parcs sur la forêt, le tourisme, la géomatique, l'évaluation.

Ressources réseaux

La Fédération met à dispositions des Parcs des « ressources réseau » dans l'espace membre de son site Internet. Ces utilisateurs sont majoritairement des agents des Parcs. Il permet de partager des documents de travail avec le réseau, la Fédération alimente en contenu cet espace organisé selon les commissions fédérales.

Espaces collaboratifs

Articulés en groupes projets ou thématiques, ils permettent les échanges par le biais d'un forum, le partage de document et d'expériences.

Communication

2.1 COMMUNICATION GÉNÉRALE

La communication de la Fédération des Parcs s'attache à suivre les recommandations de la stratégie de communication quinquennale, qui s'est vue renouvelée en 2021. L'objectif est de développer la notoriété et l'influence du réseau des Parcs naturels régionaux en s'appuyant sur le positionnement « Une autre vie s'invente ici ».

Les outils développés ciblent prioritairement les élus puis le grand public, les institutionnels, la presse et le réseau des Parcs.

La commission « Communication »

La commission accompagne le déploiement de la stratégie de communication et sa déclinaison en plan d'action annuel. Elle est présidée par Catherine Marlas, présidente du Parc des Causses du Quercy. Le directeur référent est Yvon Brunelle, directeur du Parc de l'Avesnois.

La commission s'est réunie en présentiel le 17 mai 2022 à la Fédération à Paris, puis en visioconférence le 4 novembre 2022. Elle a suivi les actions de communication du pôle communication et accompagné les grands chantiers de l'année.

Le stratégie de communication

La stratégie conserve son positionnement « Une autre vie s'invente ici » et le triptyque discursif autour de la transition écologique et énergétique pour l'environnement ; de l'égalité des territoires pour parler des hommes et des femmes ; de l'innovation territoriale pour l'environnement, le social et le développement économique. Le tout est augmenté du terme d'ensemblier pour exprimer la façon de faire.

Les **objectifs de cette stratégie** sont :

- Être reconnu comme un partenaire clé des décideurs politiques dans les champs de l'aménagement et de l'égalité des territoires, de la transition écologique et de l'agriculture/alimentation ;
- Réaffirmer le modèle PNR, auprès de trois cibles grand public prioritaires et par le biais d'offre dédiées : les consom'acteurs – les touristes – les actifs métropolitains ;
- Engager l'ensemble des parties prenantes internes aux Parcs – notamment les élus, cible prioritaire – pour renforcer le poids du collectif.

La stratégie privilégie la cible des élus mais concerne également le grand public, en particulier auprès des consom'acteurs (« Valeurs Parc » et « Destination Parcs ») et renforce l'action de communication auprès du réseau des Parcs.

Le séminaire « Communication »

Ce rendez-vous annuel des chargés de communication a rassemblé 43 participants, du 23 au 25 novembre dans le Parc des Caps et Marais d'Opale.

Cette rencontre a permis de présenter l'état d'avancement et les modalités d'implication des Parcs dans les dossiers nationaux, de partager les pratiques lors d'un « hop hop hop » (échanges brefs sur des actions concrètes de Parcs) et d'ateliers autour de l'UX Design, des rapports d'activités et de la communication liée à la révision de charte.

Un intervenant, Pierre Chavonnet, du cabinet Occurrence, a été mobilisé sur le thème « La communication auprès des élus locaux ». Son intervention était suivie d'une table ronde avec des expériences de deux Parcs : Ballons des Vosges sur une enquête d'image et de notoriété auprès de ses élus et Oise-Pays de France sur la mise en place du premier séminaire des délégués du Parc. Les supports de présentation des travaux sont disponibles sur le centre de ressources du site Internet.

Au-delà du séminaire, le pôle communication entretient des relations permanentes avec les communicants des Parcs (90 contacts) par téléphone, mail, mais aussi en animant des espaces collaboratifs dédiés sur le site Internet de la Fédération.

Séminaire « Communication »





Retrouvez toute la campagne « Quand on arrive en Parc »

sur [Parcs-naturels-regionaux.fr/quand-arrive-en-parc](https://parcs-naturels-regionaux.fr/quand-arrive-en-parc)

ou en suivant [#QuandOnArriveEnParc](https://twitter.com/QuandOnArriveEnParc)

Gestion des logos

La Fédération répond aux sollicitations des projets de Parcs concernant leur logo « projet », sur la création de leur logo « Parc » et sur toute question relative à la communication. Une notice technique leur est proposée, qui a été mise à jour en 2022. La Fédération veille aussi au respect de l'usage de la marque, suit les dépôts de marque en coordination avec l'APIE et le ministère en charge de l'environnement.

Campagne « Quand on arrive en Parc »

La Fédération s'est rapprochée en début d'année du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes pour pouvoir amplifier sa campagne « Que la montagne est belle » créée à l'été 2021. En effet, le succès de cette campagne imaginée pour le territoire du Parc a été retentissant et la mutualisation des outils par le Parc pour la Fédération et pour l'ensemble du réseau, s'est avéré être une solution idéale pour traiter de manière collective la problématique de la surfréquentation des aires protégées et promouvoir les comportements vertueux. Une convention de coopération entre le Parc et la Fédération des Parcs a donc été mise en place pour permettre le réemploi de la campagne.

Au début de l'été, la Fédération a réalisé un kit de communication à destination des Parcs. Il regroupe les visuels de la campagne, des éléments de langage pour une valorisation sur les réseaux sociaux et un modèle de communiqué de presse. Un plan de communication, détaillant les étapes de promotion de la campagne au niveau national est également joint. L'ambition du projet est de communiquer collectivement et simultanément autour de cette campagne rebaptisée « Quand on arrive en Parc ».

Le phasage de la campagne se calque sur les vacances scolaires pour être en adéquation avec les périodes de plus grande fréquentation des Parcs, à savoir juillet-août, fin octobre-début novembre, fin décembre-début janvier. Les outils de communication numérique de la Fédération sont tous mobilisés pour promouvoir l'opération. Dès son démarrage, la campagne est un succès et les audiences s'accumulent au fil des semaines. Au total, sur la page Facebook uniquement, les treize publications comptabilisent plus de 205 000 impressions et 8 100 engagements.

Datavisualisation de chiffres clés

Facebook

13 publications, 205 000 impressions, 8 100 engagements

Twitter

6 publications, 4 800 impressions, 220 engagements

LinkedIn

5 publications, 7 000 impressions, 440 engagements

Ces fortes audiences et le succès de l'opération s'appuient sans conteste sur la mobilisation et le relai de plus d'une vingtaine de Parcs qui ont publiés pour leur propre compte la campagne sur leurs outils.

En fin d'année, une enquête sur l'opération est adressée au réseau des Parcs pour dresser le bilan 2022 et dessiner les contours de l'action 2023. Ces résultats témoignent du grand intérêt des Parcs sur cette action, aussi bien par le sujet traité que par l'ambition d'une action collective. Une vingtaine de Parcs se font fait connaître pour poursuivre l'action en 2023 avec la volonté pour la Fédération de se détacher du « tout numérique » et de proposer des outils de communication physique aux Parcs pour faire vivre la campagne « Quand on arrive en Parc » dans les territoires.

« Les Belles histoires » – « Méristèmes »

Les thématiques et actions retenues l'an dernier ont été déployées intégralement en 2022, et portent le nombre de « Belles histoires » à quatorze. Le projet a aussi changé de nom, passant du nom de code « Les Belles histoires » à « Méristèmes, les belles histoires de Parcs qui se partagent et se multiplient ». Méristème, du grec *meristos*, partagé : tissu végétal indifférencié, dont les cellules se divisent activement, permettant ainsi la croissance de la plante et sa différenciation. Ces actions expérimentales ou innovantes constituent ces cellules de base qui se développent au sein du réseau des Parcs et au-delà, et deviennent parfois même des politiques publiques.

Les quatorze méristèmes publiés :

- **Marais poitevin** : le Parc crée le show sur la montée des océans. Deux spectacles et deux ouvrages ont permis de sensibiliser le grand public, avec humour, aux effets du changement climatique sur le littoral. (*Climat, Éducation au territoire*)
- **Causses du Quercy : ciel noir**. Le Parc joue sur tous les tableaux pour préserver son ciel et son environnement nocturnes – une thématique montante aux enjeux multiples. (*Énergie et biodiversité*)
- **Boucles de la Seine normande : commandes groupées**. En organisant des commandes groupées de jeunes arbres, le Parc favorise la propagation d'espèces locales sur son territoire. (*Biodiversité, Urbanisme et paysages*)
- **Pilat** : Filière passementière, le Parc redonne vie à l'art de la rubanerie et s'efforce de conserver ce savoir-faire menacé d'extinction. (*Économie, Patrimoine*)
- **Lorraine** : Depuis bientôt trente ans, le Parc œuvre pour structurer un réseau d'éducation au territoire, en lien étroit avec l'Éducation nationale. (*Éducation au territoire*)
- **Vercors : Bleu du Vercors**. Grâce à l'obtention d'une AOP, les éleveurs et le Parc naturel régional ont relancé la filière du Bleu du Vercors-Sassenage. (*Agriculture*)
- **Baronnies provençales : centrales villageoises**, des citoyens s'investissent au sein de sociétés coopératives pour participer à la transition énergétique. (*Énergie*)
- **Haut-Languedoc** : le Parc adapte sa forêt aux dérèglements climatiques, avec le projet LIFE FORECCAS T, en testant de nouvelles essences et des méthodes pour renforcer la résilience de ses forêts. (*Forêts, Changement climatique*)
- **Landes de Gascogne : une destination éco-touristique pionnière**. Ancré dans la culture locale depuis la création du Parc, l'éco-tourisme s'est structuré ces dernières années, autour d'un réseau de prestataires et d'offices du tourisme engagés. (*Tourisme durable*)
- **Pyrénées ariégeoises : une marque « Valeurs Parc » florissante**. Outil de développement local, cette marque apporte une reconnaissance aux professionnels engagés, et leur permet d'intégrer un « réseau d'excellence ». (*Économie*)
- **Luberon, terre de vélo** : pionnier du tourisme à vélo, le Parc naturel régional s'efforce, grâce au projet Luberon Labo Vélo, de fédérer collectivités, associations et usagers pour étendre cette pratique aux déplacements du quotidien. (*Tourisme, Mobilité*)
- **Montagne de Reims : projet alimentaire territorial et concertation**. Depuis 2018, le Parc naturel régional anime un Projet alimentaire territorial, qui permet à un vaste territoire marnais d'accéder à plus de produits locaux et de qualité. (*Alimentation, Agriculture, Concertation*)
- **Ardennes : La gestion de la biodiversité sous les lignes électriques avec RTE**. (*Climat, Énergie, Biodiversité*)
- **Ballons des Vosges : le Parc à l'écoute des citoyens**. Sur l'ensemble de ses vallées, le Parc du sud du massif vosgien multiplie les projets pour raviver la participation des habitants et leur engagement en faveur du territoire. (*Lien social*)

Méristème
Les belles histoires des Parcs qui s'écrittent et se multiplient



Le Parc du Haut-Languedoc adapte sa forêt aux dérèglements climatiques

Le projet LIFE FORECCAS T teste de nouvelles essences et méthodes pour renforcer la résilience de ses forêts, menacées par le changement climatique.



Thématique :
Forêt

Les plus-values : adaptation aux changements climatiques ; une application mobile de vigilance climatique ; aide à la décision pour les forestiers.

Situé à la confluence des climats méditerranéen, atlantique et montagnard, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc est frappé de plein fouet par le changement climatique. Ses forêts, surtout, souffrent des sécheresses à répétition. Alors, il a décidé d'anticiper. Entre 2016 et 2020, un projet de grande envergure, baptisé LIFE FORECCAS T, a permis de mettre au point divers outils au service des élus, des gestionnaires et des propriétaires forestiers pour adapter ce milieu fragile aux bouleversements en cours. En 2021, l'initiative a reçu le prix Life awards de la Commission européenne dans la catégorie Action climatique, elle porte aujourd'hui ses fruits bien au-delà du territoire du Parc.

C'est sans doute lors de l'intense sécheresse de 2003 que la prise de conscience s'est amorcée. Dans le Parc du Haut-Languedoc, près de 65% des Douglas présentent des signes de dépérissement. D'autres essences comme les hêtres, les châtaigniers ou les épicéas sont elles aussi durablement touchées. Un constat alarmant pour ces forêts, qui jouent un rôle majeur dans l'économie locale et recèlent une niche biodiversifiée. « Le Parc et ses acteurs du territoire se sont mis d'accord pour agir, non pas pour atténuer le changement climatique, mais pour adapter les forêts à ses effets déjà bien visibles », relate Marie Lequeun, animatrice de la charte forestière au Parc.

FORECCAS T voit le jour en 2016 suite à des réflexions menées dans le cadre de la stratégie de développement forestier portée par le Parc et en collaboration avec tous les acteurs locaux (élus, forestiers, associations environnementales, randonneurs, chasseurs, etc.). Ce projet coordonné par le Parc et mené en partenariat avec le Centre national de propriété forestière (CNPF) et la Coopérative forestière Alliance Forêts Bois, est financé par le programme LIFE de la Commission Européenne, la Région Occitanie et les départements de l'Hérault, et du Tarn.

Vigilance climatique
Au programme, une flopée d'actions de sensibilisation sur l'adaptation des forêts au changement climatique – guide pratique de gestion de crises, expositions, colloques, animations... Mais aussi, au cœur du projet, une application mobile baptisée « FORECCAS T by BioCimSol ». Une certaine dizaine de forestiers sont déjà formés pour l'utiliser, en saisissant des données de terrain sur leur parcelle et l'état de santé

Ces méristèmes sont présentés sur le site Internet de la Fédération et publiés sous forme de série sur Facebook, un par mois depuis septembre.

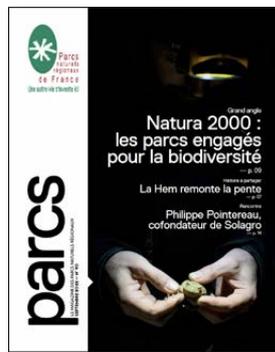
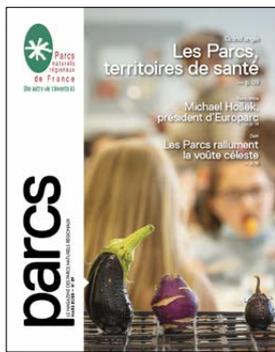
Veille

La Fédération est membre du comité de pilotage de Cap'Com, association des communicants des collectivités territoriales, permettant une veille des évolutions du métier et une meilleure identification des Parcs naturels régionaux dans le paysage institutionnel.

2.2 PUBLICATIONS ET RÉALISATIONS AUDIOVISUELLES**Édition de deux numéros du magazine « Parcs »**

➤ Le n°89 (mars 2022)
Les Parcs, territoires de santé

Ce numéro comportait un dossier sur la façon dont est abordé le thème de la santé dans les Parcs, du portage de contrats locaux de santé jusqu'à une multitude d'actions et expérimentation. Il abordait des sujets aussi variés qu'un véhicule allant à la rencontre des habitants du Luberon, qu'un défi sur la qualité du ciel nocturne à l'échelle d'un Parc, les PSE (paiements pour services environnementaux) ou encore les résidences d'architecture au service du monde rural. Ce numéro invitait aussi à la découverte des Parcs du Haut-Languedoc avec sa voie verte Passa pais, des Alpilles avec les marais des Baux et des Causses du Quercy par le portrait de deux créatrices primées pour leurs sacs isothermes écologiques. Enfin, Michael Hogeck, président d'Europarc, faisait l'objet de la rubrique « Rencontre ». La 4^e de couverture, offerte à un partenaire, valorisait l'exposition de la bannière France patrimoine sur les grilles du Sénat.



Le n°90 (septembre 2022) Natura 2000

Les Parcs engagés pour la biodiversité

Ce numéro valorisait aussi la renaturation de la rivière La Hem dans le Parc des Caps et Marais d'Opale, l'implication des Parcs dans la stratégie nationale pour les aires protégées, les recommandations en matière de signalétique routière comme en matière de pesticides. Il invitait à la découverte des mystères du triangle secret en Forêt d'Orient et des loges de vignes en Montagne de Reims et dressait le portrait de la présidente du conseil scientifique des Baronnies provençales. Philippe Pointereau, enseignant, chercheur et créateur de Solagro, présentait son point de vue sur le développement de l'agriculture biologique. La 4^e de couverture, offerte à un partenaire, valorisait Enedis.

Le **magazine Parcs** est édité à 20 000 exemplaires, diffusé aux élus (régionaux et départementaux, membres des syndicats mixtes, parlementaires, maires, etc.) et équipes des Parcs, ainsi qu'aux partenaires institutionnels de la Fédération (ministères et services déconcentrés de l'État, divers organismes et associations partenaires).

Un comité de rédaction sélectionne les sujets proposés par les Parcs, à chaque numéro, sur un site Internet collaboratif. Chaque numéro fait l'objet d'une publication en ligne sur le site Internet avec une formule en téléchargement.

Éditions partenariales

Ouvrage jeunesse : ce projet a été lancé en 2022 par la mise en place d'un groupe de travail, par le choix de l'éditeur : **Casterman**, et par plusieurs échanges sur un sommaire détaillé des 200 pages. Le planning de réalisation (rédaction, conception graphique, impression) sera étalé sur toute l'année 2023 pour une parution prévue au printemps 2024.

Partenariat éditorial avec le magazine **Terre Sauvage** pour augmenter la présence des Parcs naturels régionaux, en particulier les Parcs pionniers de l'offre touristique Destination Parcs, de bénéficier de la rubrique « Sentiers sauvages » du magazine. Ce partenariat s'est prolongé par l'achat à tarif préférentiel d'une page de publicité dans deux numéros.



La Fédération rencontre régulièrement des éditeurs nationaux ou des médias ou producteurs pour accompagner tout projet utile à l'image et la notoriété des Parcs. Ce fut le cas en 2022 avec :

- Home et Image Production pour tenter de renouer avec une série de films courts sur France télévision ;
- Gédéon Production pour le montage d'un projet de films de 52 minutes sur Arte sur 1km² de nature représentatif de quatre milieux naturels français. Pour ce projet la Fédération s'est appuyée sur le Parc des Pyrénées ariégeoises, très porteur de cette initiative ;
- Gédéon Production pour un autre projet pour Lumni.fr pour une émission pédagogique sur le thème de la forêt ;
- Superlode, producteur de jeux, pour un suivi de projet mis en *stand-by* par la commission « Communication » ;
- Hachette pour le suivi de la vie commerciale de l'ouvrage *Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux*, avec une proposition de rachat du stock d'invendus aux Parcs en fin d'année ;
- Le suivi, avec la mission Forêt, du bouclage, de la diffusion et de la promotion de la **BD Forêt avec Casterman** ;
- Une rubrique dédiée aux Parcs dans le magazine *Kaizen* : trois pages pour valoriser le *slow* tourisme en s'appuyant sur les Parcs pionniers de « Destination Parcs » et notamment sur les produits, les hébergements et prestations « Valeurs Parc ». cf. [partie 6.1](#)

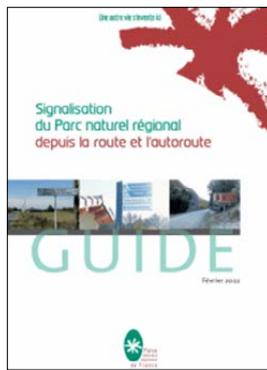
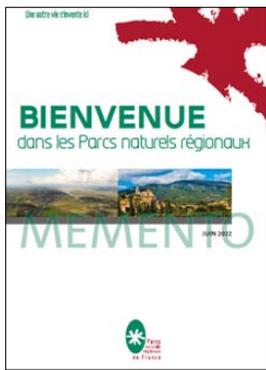
La Fédération est membre du comité d'orientation de la rédaction de la revue trimestrielle de l'OFB *Biodiversité, des clés pour agir*, née en 2022 de la « fusion » des revues *Espaces naturels* et *Faune sauvage*. Elle a participé aux réunions du comité qui se sont tenues en amont de la parution des trois premiers numéros de la revue.

Partenaire de sa production, en 2021, par IDÉtorial, la Fédération a participé, en 2022, aux actions de communication sur le documentaire « Êtres en transition : le vivant nous questionne », aux côtés des autres partenaires (OFB et association Humanité & Biodiversité). Une projection a été organisée par le Parc du Vercors le 23 novembre. D'autres projections sont prévues en 2023 dans les Parcs.

Éditions et outils institutionnels

La Fédération a mis à jour plusieurs supports de communication institutionnels à disposition de ses membres :

- La **carte des 58 Parcs** en PDF et Jpeg ;
- Le **poster 60 x 80 cm des 58 Parcs**, avec traits de coupe et version imprimé ;



- Le **mémento « Bienvenue dans les Parcs »** : document de référence pour les Parcs et leurs élus. Il reprend avec des infographies et des chiffres clés, les grands fondamentaux et les éléments de langage des Parcs et de la Fédération, tout en laissant la part belle à des témoignages d'élus. Ce document est disponible en version consultable et téléchargeable avec traits de coupe et version imprimé;
- Le **guide « Signalisation du Parc naturel régional depuis la route et l'autoroute »** : a pour vocation de présenter de manière synthétique quel est le cadre de la signalisation des Parcs naturels régionaux depuis la route et l'autoroute. Il répond aux grands principes de positionnement des panneaux et de leur vocation. Cet outil construit avec les Parcs de Lorraine, de Narbonnaise en Méditerranée et des Monts d'Ardèche, validé par un juriste, offre des réponses à notre réseau. Disponible en consultation et en version imprimable pour les Parcs;
- La **carte de vœux 2023**.

un taux d'ouverture moyen de 25% et un taux de clics de 12%, des audiences honorables pour un outil faiblement valorisé par la Fédération des Parcs.

En parallèle, la Fédération, appuyée par Pierre-Paul Castelli, attaché de presse freelance, a poursuivi ses relations médias courantes et a ainsi répondu à de nombreuses sollicitations spontanées. Ainsi, parmi les plus abouties on peut citer le partenariat avec le magazine « Kaizen » pour la création d'une nouvelle rubrique dédiée au « Voyage à la rencontre du vivant » ou encore l'appui à la réalisation de l'émission **M6 Capital sur les Parcs naturels régionaux** : la Fédération a accompagné les journalistes tout au long de la réalisation de cette émission spéciale, en proposant des sujets, relayant auprès des Parcs et les accompagnants. Ce travail a permis d'obtenir une tonalité positive sur cette émission qui a recueilli une audience de 2 millions de téléspectateurs.

La fin d'année a été marquée par le lancement d'un nouvel appel d'offre qui donne l'occasion de redéfinir les besoins. Les résultats de l'appel d'offre ont reconduit Pierre-Paul Castelli comme attaché de presse et révélé deux nouveaux prestataires pour les lots de veille média et de base de contact. Ce marché entre en vigueur pour l'année 2023 pour une durée maximale de quatre ans.

2.3 RELATIONS PRESSE

La Fédération a poursuivi son action auprès des médias pour faire connaître ses actions et promouvoir ses positions sur les sujets d'actualité. Au total, en 2022, la Fédération a signé une vingtaine de communiqué. Les sujets les plus marquants demeurent la couverture médiatique du Congrès des Parcs, les incendies ravageurs de l'été, la mise en place du nouveau gouvernement, la valorisation de plusieurs conventions partenariales et le lancement de la campagne « Quand on arrive en Parc ».



Ainsi, on dénombre une soixantaine de retombées médias s'appuyant directement sur ses actions presse. La veille presse révèle également près de 176 citations médias pour la marque « Valeurs Parc » ou encore plus de 7600 citations tout Parc confondus.

Parmi ces retombées médias, les plus significatives ont pu être partagées sur Twitter et valorisées mensuellement dans le panorama de presse adressé aux directeurs et présidents des Parcs, aux partenaires privés et publics et au réseau des communicants des Parcs, soit environ 300 contacts. L'envoi de ce panorama de presse comptabilise

2.4 ÉVÉNEMENTS

Congrès des Parcs

Le Congrès des Parcs, sur le thème de « L'urgence des convergences face à la crise écologique et climatique », s'est tenu dans le Parc de Brière du 19 au 21 octobre 2022. Les Parcs s'y sont interrogés sur leur capacité à faire converger à la fois les enjeux et les acteurs au bénéfice des populations locales. Une note du Conseil d'orientation, recherche et prospective a été produite et débattue avec Romain Lajarge lors de la plénière d'ouverture (disponible en téléchargement sur le site de la Fédération).

Ce Congrès, après un report de deux ans en raison de la pandémie, a réuni près de 800 participants. 52 Parcs y étaient représentés ainsi que de nombreuses délégations étrangères venues du Luxembourg, de Belgique, de Guinée et de Suisse. Un marché aux initiatives a vu la présence de 72 exposants Parcs, partenaires nationaux et régionaux, 68 totems originaux ont été produits, désormais en ligne sur le site Internet de la Fédération. Une application mobile, nouveauté de cette édition, a rencontré une belle réussite avec un total de 534 installations et 3301 interactions.





Congrès des Parcs

Zoom sur le marché aux initiatives

Le marché présenté en Brière a offert un contenu inédit en grande majorité consacré au thème de l'urgence des convergences. Adaptation, résilience, recherche, implication ont ainsi été les maîtres mots des 77 présentations assurées par des Parcs naturels régionaux, des partenaires nationaux et locaux. Le marché a enregistré un record de présence de partenaires du Parc de Brière, et en premier lieu de la Région Pays de la Loire également partenaire de l'ensemble du Congrès.

Les contenus de ce marché sont en ligne sur le site de la fédération #marchédésinitiatives2022 et 25 sujets ont été publiés sur Facebook en décembre.

Les contenus du marché aux initiatives sont disponibles en ligne sur le site Internet de la Fédération

www.Parcs-naturels-regionaux.fr/marche-des-initiatives-2022

Les actes du Congrès et les contenus partagés en atelier sont à retrouver sur le site Internet de la Fédération

www.Parcs-naturels-regionaux.fr/congres-des-Parcs-2022

C'est le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée qui accueillera cet événement biennal en 2024.

16^e Fête de la nature

La Fédération s'est impliquée dans l'organisation de la 16^e Fête de la nature du 18 au 22 mai. 21 Parcs naturels régionaux ont inscrit près d'une trentaine de manifestations.



Bannière « France. Patrimoines & Territoires d'exception »

La Fédération a rejoint en 2020 les sept réseaux réunis sous la bannière « France. Patrimoines & Territoires d'exception ». L'association France. Patrimoines & Territoires d'exception, a été à l'initiative d'une grande exposition photographique sur les grilles du jardin du Luxembourg au Sénat du 5 mars au 3 juillet 2022. 80 panneaux ont été exposés dont 10 des Parcs naturels régionaux (Avesnois, Scarpe-Escaut, Caps et Marais d'opale, Sainte-Baume, Narbonnaise en Méditerranée, Vosges du Nord, Landes de Gascogne, Gâtinais français, Marais poitevin et des Marais du Cotentin



Marché aux initiatives

et du Bessin) faisant suite à l'appel à candidature lancée en 2021. Le parcours de l'exposition s'organisait autour d'un parti pris esthétique, liant les images par sensibilité, qu'elles soient chromatiques, lumineuses, de composition, par résonances thématiques ou par jeu de contrastes. Imaginé comme un voyage sensible, il proposait une immersion dans 80 dynamiques de territoires.

Plusieurs actions *in situ* ont été menées : inauguration officielle au Sénat, déambulation avec les membres de l'Assemblée générale, exposition de ces visuels via des *displays* avec la SNCF, création du site internet de l'association et pages dédiées sur les réseaux sociaux.

Avec le partenariat signé avec la SNCF, l'exposition a été déployée dans les gares de Strasbourg (PNR Vosges du Nord), de Rouen (PNR Marais du Cotentin et du Bessin), de Rennes, de Marseille (PNR Sainte-Baume), de Bordeaux (PNR Landes de Gascogne), Lille (PNR Avesnois), Montparnasse (PNR Gâtinais français), de Nantes, de Lyon, de Toulouse, d'Orléans (PNR Marais poitevin) et de Dijon.

Un à deux modules PLV ont été installés dans les gares du 1^{er} au 30 avril et même prolongés pour certaines gares.

Dans le prolongement de ce projet, un partenariat a été créé avec le magazine « Détours en France » dans le but de communiquer dans le cadre de huit numéros.

Exposition photographique sur les grilles du jardin du Luxembourg au Sénat





Tour de France

La Fédération et ASO, organisateur du Tour de France, ont renouvelé leur collaboration pour accroître la visibilité des huit Parcs naturels régionaux traversés par le Tour en 2022. Des contenus ont été fournis par les Parcs puis valorisés sur le site web du Tour et sur les réseaux sociaux. Ces contenus portent sur la découverte du territoire et sur la pratique ordinaire du vélo (tourisme et mobilités douces). Par ailleurs, ASO fournit à la Fédération, qui les répercute aux Parcs, les données de passage du Tour de France sur les zones naturelles sensibles afin d'anticiper leur protection. Afin d'assurer une présence accrue des Parcs dans les commentaires de France Télévision, les Parcs concernés ont repéré des points patrimoniaux ou paysagers repérables d'hélicoptères et fournit des informations sur ces points, transmis par ASO avec France Télévision.

La Grande boucle et son passage dans les Parcs ont été valorisés sur les réseaux sociaux de la Fédération dans un objectif de sensibilisation aux paysages et de promotion du tourisme ou de la pratique du vélo. Cette campagne s'est traduite par 9 publications sur Twitter dont 6 relayés par le @Tour (en progression) avec un nombre total d'impressions de 172 000 et de 10 publications sur Facebook pour 18 000 impressions.

2.5 COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Réseaux sociaux

Déjà présente sur Twitter et Facebook, la Fédération des Parcs a développé sa présence sur le réseau social LinkedIn à compter de mars 2022. Plateforme orientée *business* et réseautage professionnel, ce déploiement répond aux objectifs d'entretenir le lien entre la Fédération des Parcs et ses partenaires et de développer un sentiment d'appartenance au réseau des Parcs envers les agents de Parcs. En quelques mois, la page LinkedIn de la Fédération des Parcs a pris son envol et compte à la fin de l'année 3 300 abonnés. Les 84 contenus publiés dans l'année sur la page ont regroupé 7 800 engagements (partages, commentaires et interactions diverses) et ont été « imprimés » sur les fils d'actualités des abonnés à la plateforme plus de 84 700 fois.

Les principales informations relayées concernent l'annonce d'événements organisés par la Fédération des Parcs (Congrès des Parcs, Congrès des élus Natura 2000, webinaires divers, etc.) et des actualités liées aux partenariats privés ou publics de la Fédération.

En parallèle de l'animation de ce nouveau réseau, l'animation du compte Twitter et de la page Facebook a été poursuivie, avec une audience en fin d'année de 6 600 abonnés Twitter et 15 000 abonnés Facebook et la publication de 537 tweets ou retweets et 162 post Facebook.

Les deux meilleurs scores d'audience Twitter porte sur les animations du Tour de France et le relais du Congrès des Parcs. L'activité Facebook a été fortement marquée par la campagne Quand on arrive en Parc et la promotion des magazines Parcs parus en 2022.

Datavisualisation de chiffres clés

3 300 abonnés LinkedIn

6 600 abonnés Twitter

15 000 abonnés Facebook

À ces outils génériques il convient d'ajouter la page Facebook « Destination Parcs » (@DestinationPNR) pour la promotion des offres de marketing territorial telles que la marque « Valeurs Parc naturel régional » ou la plateforme de séjours touristiques « Destination Parcs ». Ils amènent de nouvelles portées avec des publications de réels (courtes vidéos en direct) et de *stories* pour une moyenne de plus +1 000 interactions générées par les hashtags les plus utilisés : « ValeursParc » et « DestinationParcs ».

Pour fluidifier l'animation de ces nombreux réseaux et le travail de leur *community manager* référent, la Fédération des Parcs s'est outillée d'un manager de compte, c'est-à-dire une plateforme numérique unique permettant de centraliser l'animation de ses réseaux sociaux.

Newsletter

Outil de communication incontournable depuis sa relance en mars 2020, la newsletter de la Fédération des Parcs a été éditée à dix reprises en 2022 (numéro double pour juillet-août et décembre 2022-janvier 2023). Diffusée le dernier mardi du mois, la newsletter est adressée à près de 4 000 destinataires. Sa cible principale se définit par les élus et les partenaires institutionnels de la Fédération des Parcs. Des agents des Parcs ou même des habitants de Parc figurent également dans la liste de diffusion ou peuvent s'y abonner gratuitement.

Le comportement des destinataires de la newsletter témoigne de l'intérêt porté à cet outil et aux informations qui y sont présentées. Aussi, le taux d'ouverture moyen est de 49 % et s'approche de 70 % selon les sujets présentés. Le taux de clics (pour « en savoir plus » sur un sujet) est en moyenne de 7 %, et 81 % des ouvreurs en font une lecture approfondie.

Datavisualisation de chiffres clés

10 envois mensuels

4 000 destinataires

PARTIE 3

Chartes et syndicats mixtes

La Commission « Chartes et syndicats mixtes » s'est réunie deux fois en 2022, sous la présidence de Laurent Marting, président du Parc naturel régional de Normandie-Maine.

La première réunion de l'année a eu lieu le 17 mars 2022, elle a permis notamment de procéder à un positionnement sur l'usage de l'appellation « communes associées » par les Parcs. Cette note de positionnement a été reprise en termes identiques par le Bureau.

La seconde réunion a eu lieu le 15 septembre 2022, elle a permis de présenter le démarrage d'un stage portant sur la constitution d'un « tableau de bord » dont l'objectif est de regrouper des indicateurs permettant de dresser des tendances d'évolution des territoires de Parcs sur des thèmes larges : urbanisme, biodiversité, économie, agriculture, forêt, etc.

En coopération avec la Commission « Biodiversité et gestion de l'espace », la Commission « Chartes et syndicats mixtes » a travaillé pendant le premier semestre 2022 à la réalisation d'une étude analysant la contribution des Parcs à la Stratégie nationale des Aires protégées 2030. Cette étude a été réalisée par un prestataire externe, et a été suivie de près par un comité composé des membres des deux commissions, de référents régionaux et de représentants du CNPN. L'étude de 80 pages est maintenant disponible sur le site internet de la Fédération.

3.1 LES AVIS SUR LES CHARTES

En application de l'article R.333-6 du code de l'environnement, la Fédération, par le biais de son Bureau, est chargée de rendre des avis sur les projets de charte des Parcs en cours de procédure de révision. Cette procédure a pour objectif le renouvellement de l'attribution du label Parc naturel régional.

En 2022, la Fédération a rendu cinq avis sur des projets de charte et a réalisé quatre visites auprès des Parcs suivants :

➤ **Le Parc des Grands Causses**, visite ayant eu lieu du 6 au 8 juillet 2021 et avis rendu par le Bureau de la Fédération le 12 janvier 2022. Avis favorable au projet de charte. (Rapporteur Dominique Levêque, remplacé par Michaël Weber)

➤ **Le Parc de Normandie-Maine**, visite ayant eu lieu du 15 au 17 décembre 2021 et avis rendu par le Bureau de la Fédération le 9 février 2022. Avis favorable au projet de charte. (Rapporteur : Jean Mangion)

➤ **Le Parc du Verdon**, visite ayant eu lieu du 8 au 10 mars 2022 et avis rendu par le Bureau de la Fédération le 6 avril. Avis favorable au projet de charte. (Rapporteuse : Catherine Marlas)

➤ **Le Parc du Massif des Bauges**, visite ayant eu lieu du 8 au 9 juin 2022 et avis rendu par le Bureau de la Fédération le 14 septembre. Avis favorable au projet de charte. (Rapporteur : Laurent Marting)

➤ **Le Parc de Loire-Anjou-Touraine**, visite ayant eu lieu du 18 au 20 octobre 2021 et avis rendu par le Bureau de la Fédération le 12 octobre 2022. Avis favorable au projet de charte. (Rapporteuse : Françoise Peron, remplacée par Michaël Weber)

La Fédération a également effectué une visite dans le **Parc du Vexin français** du 8 au 10 novembre 2022 (rapporteur : Jacques Charron), et une visite dans le **Parc du Luberon** du 28 au 30 novembre 2022 (Rapporteuse : Sophie Tubiana).

La Fédération a rendu un avis d'opportunité pour un projet de Parc :

➤ **Projet de Parc Astarac**, visite ayant eu lieu 1^{er}, 2 et 3 décembre 2021 et avis rendu par le Bureau de la Fédération le 9 mars 2022. Avis favorable à la création du parc naturel régional d'Astarac, sous réserve de la mise à disposition de moyens financiers et humains. (Rapporteur : Éric Provost)



Visite du Parc du Vexin français



Visite du Parc du Verdon

3.2 APPUI-CONSEIL SUR LA PROCÉDURE DE RÉVISION ET DE CRÉATION D'UNE CHARTE

Appui aux Parcs en projet

En 2022, une quinzaine de territoires sont engagés, à des stades différents, dans une démarche de création. Un projet de Parc atteindra l'étape de l'Avis final d'ici fin 2023 pour espérer un décret de classement au premier trimestre 2024. Cinq autres projets ont passé le stade de l'Avis d'opportunité entre 2019 et 2022 et moins d'une dizaine sont dans un état de prospection plus ou moins avancé. Au cours de l'année, un accompagnement individuel a été dispensé sur sollicitation des projets de Parcs.

Appui aux Parcs en révision

Une trentaine de Parcs sont actuellement à différentes étapes de la procédure de révision : de la préparation à l'entrée en révision à la consultation finale des collectivités sur le projet de charte.

Les directeurs et les chargés de mission révision des Parcs, ainsi que les autres chargés de mission impliqués (géomatique, évaluation, etc) ont été accompagnés individuellement, selon leurs sollicitations sur la procédure et sur la production de documents (diagnostic, rapport de charte, etc). Des journées d'échanges ont été organisées tout au long de l'année afin de favoriser l'échange d'expériences et permettre aux Parcs et à leurs partenaires d'échanger sur des problématiques communes. Des questions de procédure, de méthodologie ou sur des thématiques précises ont été abordées.

Une **session de la formation-action à l'évaluation** a eu lieu dans les locaux du ministère de la Transition écologique du 6 au 8 décembre 2022. Elle a réuni une dizaine de participants en charge de l'évaluation provenant de huit Parcs en révision. L'objectif de cette formation très complète était de présenter aux Parcs une méthodologie précise, organisée et pédagogique de mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation efficace. Cette formation avait également pour but de réconcilier les acteurs des Parcs avec la thématique de l'évaluation, difficile à saisir : de l'établissement des indicateurs à la conception du dispositif de gouvernance

de l'évaluation. Les participants ont été très satisfaits. Au cours de l'année 2022, la Fédération a réalisé les démarches pour que cette formation soit inscrite à partir de 2023 dans le catalogue de formation du CNFPT.

3.3 CAPITALISATION ET CRÉATION D'OUTILS SUPPORT POUR LES CHARTES

En 2022, le logiciel « Récrécharte » d'aide au pilotage de la procédure de révision a été mis à jour. Les avancées ont été graduelles et trois Parcs ont pu tester la version préproduction, avant une diffusion plus large à l'intégralité du réseau des Parcs en révision.

Ce logiciel permet aux Parcs de bénéficier d'un chronogramme visuel de la procédure de révision adapté à la date d'échéance de leur classement, afin de faciliter le pilotage. La Fédération a poursuivi, au fil des besoins et des demandes, la capitalisation et le partage de documents, exemples et expériences des Parcs, d'outils et guides méthodologiques et thématiques, concernant le contenu de la charte et la procédure de création/révision. Ces supports sont diffusés sur demande, ils alimentent également les outils fédéraux (extranet, logiciel RéCréCharte) et sont utilisés en supports d'animation des journées d'échanges.

3.4 ÉVALUATION DES CHARTES

La Fédération appuie les Parcs dans leur démarche « évaluation » et anime ce réseau via la « Communauté évaluation ». En 2022, elle a été sollicitée par une dizaine de Parcs sur ce sujet. Un espace collaboratif « Évaluation » est également actif sur le site web de la Fédération, sur lequel le réseau se partage des outils (cahiers des charges, rapports d'évaluation, tableau d'indicateurs, etc.), et échange questions et expériences.

La « Communauté Évaluation » regroupe l'ensemble des référents évaluation des Parcs naturels régionaux mais aussi des Parcs nationaux. Elle se réunit une à deux fois par an pour échanger sur les pratiques des Parcs, profiter de leurs retours d'expérience, parler des nouveautés. En 2022, la réunion de la « Communauté Évaluation » a eu lieu le

58 Parcs naturels régionaux et projets de parcs en France



mardi 13 septembre en visio-conférence. Elle a regroupé une cinquantaine de participants et a permis d'aborder les sujets suivants : le renseignement des états initiaux des indicateurs d'évaluation (Oise Pays de France) ainsi que la réalisation du rapport d'évaluation à mi-parcours (Vosges du Nord).

À l'initiative de l'OFB, deux webinaires sur l'évaluation ont également eu lieu. Le premier : « L'évaluation des effets : possible ou impossible ? » et le deuxième : « On a tous quelque chose en nous d'un évaluateur ». Ces webinaires sont à destination de trois réseaux de Parcs (Parcs marins, Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux). Leur objectif est de fédérer les Parcs sur cette thématique en partageant des retours d'expérience et en leur apportant des clefs de compréhension par l'analyse d'un expert. Ces webinaires ayant eu de bons retours en 2022, la série se poursuivra en 2023.

En décembre 2022 a eu lieu la deuxième session de la formation-action sur l'évaluation créée par la Fédération avec l'aide d'un expert en évaluation des politiques publiques en 2021. *cf. ci-dessus*

En octobre 2022, s'est également tenue la deuxième session de la formation sur l'évaluation des chartes et plans de gestion créée avec l'OFB. Cette formation a été pensée puis animée par un expert en évaluation des politiques publiques. Il s'agit d'une formation plus généraliste sur l'évaluation ouverte aux trois réseaux de Parcs (Parcs naturels marins, Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux). La formation s'est tenue en présentiel dans les locaux de l'OFB à Pérors, du 11 au 13 octobre 2022 et a réuni une dizaine de participants représentant six Parcs naturels régionaux, quatre Parcs nationaux et trois Parcs naturels marins. Au vu des retours positifs, cette formation a vocation à être renouvelée annuellement.

3.5 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE : LOGICIEL EVA

À la suite de l'audit conduit en 2021 et le plan d'action qui en a découlé, la Fédération a poursuivi la réorganisation du logiciel EVA en 2022 et a renforcé l'animation autour du logiciel.

➤ Réorganisation

Finalisation des étapes amorcées en 2021 : dès le mois de janvier, le poste de *product owner* a été pourvu et les marchés d'infogérance d'une part et d'assistance et maintenance d'autre part ont été attribués. Un accord transactionnel avec la société SITER (développeur historique du logiciel) a été finalisé.

Open Source et migration

Le logiciel a été déployé en *Open Source* au mois de février 2022 sous une licence libre. À la suite du changement de prestataire d'infogérance, le logiciel a connu une migration en deux étapes sur les nouveaux serveurs. Cette migration s'est déroulée sans encombre sous le pilotage de la Fédération, grâce à la participation des Parcs.

Mise en place de la gouvernance

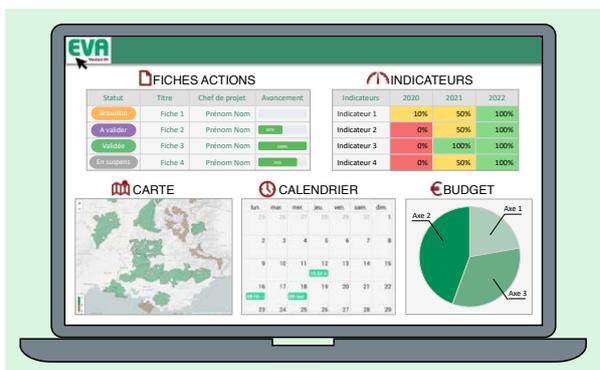
La gouvernance s'est consolidée avec la tenue de deux comités stratégiques et quatre comités techniques en 2022.

- Le comité stratégique est composé de représentants de la Fédération et de l'OFB ainsi que des directeurs référents pour EVA. Il s'est attelé cette année à consolider le modèle économique du projet EVA et a participé à l'élaboration et la validation des documents clés mentionnés ci-après ;
- Le comité technique, est composé de référents EVA volontaires. Dans un premier temps, il a été sollicité sur les questions concernant la migration et les documents clés puis il s'est concentré sur l'évaluation et la priorisation des demandes de développement.

Élaboration de documents clés

La réorganisation du projet EVA a mené à l'élaboration ou mise à jour de certaines procédures et documents clés.

- Un cadre stratégique pour le logiciel a été élaboré pour encadrer les évolutions et permettre de donner une ligne stratégique au logiciel ;
- Une nouvelle procédure pour les demandes et la mise en œuvre des développements a été élaborée, les demandes passent maintenant systématiquement par une étude en comité technique pour assurer leur conformité à la stratégie du logiciel ;
- Les conditions générales d'utilisation du logiciel ont été mises à jour pour intégrer le passage en *Open Source* du logiciel, les modalités de paiement des différents réseaux de Parcs, la nouvelle procédure pour les développements et la nouvelle gouvernance.



Animation du réseau EVA

Appui Parcs

En 2022, il y a 59 comptes EVA Parcs (43 PNR, 11 PNx et 4 PNM) et 3 comptes EVA « réseaux », un pour chaque réseau de Parc. 4 Parcs naturels marins sont rentrés dans EVA en 2022, ainsi qu'un Parc naturel régional : le PNR Loire-Anjou-Touraine.

- La Fédération a procédé à plusieurs présentations du logiciel EVA pour les Parcs et les accompagne dans la mise en place ou remise en place du logiciel
- La Fédération a organisé trois formations pour les référents EVA avec un prestataire de formation
- Le groupe collaboratif dans lequel les actualités EVA sont partagées a vu son nombre de participants doubler
- Une nouvelle documentation a commencé à être réalisée. Elle est accessible à tous et se veut la plus simple d'utilisation possible pour permettre une prise en main du logiciel par tous les utilisateurs
- La Fédération a repris la gestion des demandes d'assistance et de résolution d'anomalie pour faire le lien entre les prestataires et les utilisateurs du logiciel
- Les nouvelles modalités pour les évolutions logicielles ont permis d'étudier plusieurs demandes de développements en comité technique, des améliorations ergonomiques ont aussi été suggérées. En novembre 2022, un déploiement a permis de réaliser plusieurs développements prioritaires, de nombreux sont toujours en cours ou prévus pour 2023.

Pérennisation du projet

Le modèle économique du projet EVA est viable jusqu'en 2024 grâce à la convention avec l'OFB, les cotisations des Parcs, et les produits constitués sur le logiciel au fil du temps. La Fédération a candidaté à un financement européen, le LIFE-Stratégique Nature, aux côtés de l'OFB. Ce projet a été retenu dans la phase préliminaire. Ce financement jusque 2031 permettrait d'assurer à long terme le futur du logiciel EVA.

3.6 CARTOGRAPHIE ET OBSERVATION DU TERRITOIRE

Depuis plus de 10 ans, le réseau des Parcs échange sur les outils et méthodes cartographiques ou d'accès aux données géographiques sous le nom de « GéoPNR ». Plus de 40 Parcs sur 58 ont ainsi une ou plusieurs personnes dédiées totalement ou partiellement à l'observation territoriale et aux systèmes d'informations géographiques (SIG).

Via une convention avec les Parcs Oise-Pays de France et des Vosges du Nord, la Fédération a poursuivi en 2022 son appui à ce réseau de géographes, de géomaticiens, et parfois d'informaticiens. Un webinaire a été organisé au printemps, qui a été l'occasion d'échanger entre les différents Parcs présents, avec un représentant des Parcs nationaux, et d'approfondir les sujets du GéoPortail de l'urbanisme, des données INPN, d'Opendata France, et une présentation des projets géomaticiens des Parcs nationaux. Début octobre, le réseau s'est aussi réuni pour la première fois depuis la crise sanitaire, dans le PNR de Scarpe Escaut. Deux jours pleins et très riches en informations (Drones, outils GPS, BD OCS, etc.) et avec une séance de réflexion commune sur l'approche du paysage dans les Observatoires de territoire et en géomatique. La Fédération a également fait appel au réseau pour alimenter sa communication en cartes et statistiques. Les « périmètres informatiques SIG » des Parcs et des projets de Parcs sont régulièrement mis à jour. Cette année, un seul envoi a été fait en septembre 2022 au Muséum d'histoire naturelle concernant la mise à jour de périmètre de Parc par suite de l'intégration de communes supplémentaires : cet envoi a concerné dix PNR et l'ajout de 31 communes. Cet envoi permet à la fois la mise à jour de la couche officielle sur le site de l'INPN, la mise à jour de la carte IGN des espaces protégés, la mise à jour des données disponibles sur le « Geoportail » et le portail « Opendata » du gouvernement, mais aussi l'envoi de données statistiques fiables sur les espaces protégés de France à l'Union européenne (Rapportage CDDA). Un envoi est également fait aux organisateurs du Tour de France.

En termes de cartographie, plusieurs mises à jour de la carte des 58 Parcs ont été réalisées pour donner suite à des modifications de périmètres et la carte des Parcs naturels régionaux et des délégations territoriales de l'INAO a également fait l'objet d'une mise à jour.

Enfin pour que l'information sur cette thématique circule correctement, un espace spécifique est également administré dans l'extranet de la Fédération.

Des indicateurs à l'échelle nationale pour représenter les Parcs

La Fédération a entamé en 2022, un travail visant à élaborer un tableau de suivi de l'évolution des territoires de Parcs naturels régionaux. Ce tableau permettra de communiquer sur des indicateurs caractérisant les Parcs à l'échelle nationale et de les comparer au reste du territoire. Un travail de sélection de ces indicateurs a été entamé dans le cadre d'un stage, et de premières cartes et chiffres clés seront disponibles en 2023. Ces premiers indicateurs proviennent de données nationales, accessibles en ligne et mises à jour.

3.7 FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS MIXTES

Développement des compétences des agents des Parcs

Les 58 Parcs naturels régionaux représentent, en 2022, environ 2 200 agents, titulaires ou contractuels de la fonction publique territoriale, regroupés dans des équipes d'une trentaine de personnes en moyenne au sein de syndicats mixtes ouverts.

Le CNFPT et l'OFB se partagent une part importante du marché formation dans les Parcs. La Fédération a renouvelé sa convention nationale avec le CNFPT et a contribué au groupe de travail sur le développement des compétences au sein de l'Office français pour la biodiversité afin d'ajuster l'offre de formation aux besoins des Parcs.

- Mise en place d'un cycle de formation pour les directeurs des Parcs (dix jours) : démarrage en 2023.
- Mise en place d'une offre de formation commune OFB-CNFPT sur la biodiversité dédiée aux agents des Parcs naturels régionaux. Ces formations sont publiées simultanément sur les catalogues de l'OFB et du CNFPT. Pour en bénéficier « gratuitement » les agents des PNR doivent passer par une inscription auprès du CNFPT. En 2022, cette offre comprend 27 stages.
- Organisation de formations nationales sur les thèmes du tourisme, de la transition énergétique et de la marque Parc. Ces formations sont co-construites par la Fédération et le CNFPT et intégrées au programme des séminaires thématiques de la Fédération.
- Mise en place à compter de 2023 avec le CNFPT d'une formation nationale sur l'évaluation.

Fonctionnement des syndicats mixtes de Parcs

La Fédération a mis à jour le « Guide sur les statuts des syndicats mixtes de Parcs » qu'elle diffuse depuis 2006 : mise à jour des références législatives et réglementaires, actualisation des recommandations nationales.

► www.parc-naturels-regionaux.fr/system/files/document/commission/2023_GUIDE_SMPNR_MAJ_130223.pdf

Elle a actualisé ses recommandations relatives aux communes associées afin de disposer de lignes directrices communes à l'attention des Parcs. En résumé, elle a construit sa position autour des axes suivants :

- Une coopération forte entre ces communes et le Parc, traduite dans la charte.
- Une complémentarité d'action des communes périphériques avec les communes classées.
- Une place dans les instances décisionnelles ou consultatives qui les implique, sans toutefois les amalgamer avec les communes classées.

Elle a également répondu aux sollicitations des Parcs ou des services des Régions. Parmi les principaux sujets abordés : la FCTVA et la question des partenaires associés, les règles d'autofinancement de l'investissement, le montant des participations statutaires communales.

Budgets

La Fédération a actualisé l'enquête annuelle sur les budgets et les effectifs des Parcs afin de mettre à disposition des Parcs un tableau de bord national annuel.

Elle a relayé auprès des services de l'État et auprès des parlementaires, les problématiques financières que soulève l'inflation :

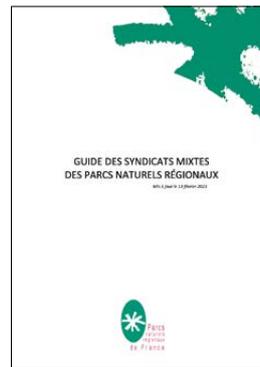
- Demande du bénéfice des « mesures filets » pour les syndicats mixtes dans le cadre de la réévaluation du point d'indice des fonctionnaires : réponse favorable reçue en septembre 2022 ;
- Demande d'une réévaluation de la dotation forfaitaire de l'État aux Parcs : réponse favorable reçue en janvier 2023.

Animation du réseau des responsables administratifs et financiers

De nombreux sujets ont suscité des échanges inter-Parcs : organisation pratique des services, logiciels et outils, exemples de MAPA. Le passage à la M57, nouveau référentiel budgétaire et comptable dit « universel », obligatoire à partir de 2024, a constitué une grosse actualité :

- Organisation d'un webinaire le 7 juillet 2022 (22 participants) ;
- Partage de ressources sur l'espace collaboratif de la fédération : règlements budgétaires et financiers, modèles de délibération, supports de formation, *vade-mecum* de la DGFIP.

La Fédération a également organisé un deuxième webinaire sur les critères environnementaux dans les marchés publics, le jeudi 29 septembre (22 participants).



Europe et international

La Commission « Europe et International » présidée par Sophie Tubiana, présidente du Parc Loire-Anjou-Touraine s'est réunie le 1^{er} mars et le 5 décembre en visioconférence. Elle a suivi la mise en œuvre des programmes d'actions en partenariat avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD), avec un nouveau calendrier pour les conventions qui chevauchent désormais deux années (2021-2022 / 2022-2023).

L'année 2022 a été une année charnière pour la Commission « Europe et International », qui a connu un renouveau politique et un changement pour l'équipe technique avec le départ de Katy Monier, en poste à mi-temps sur les missions européennes et internationales depuis 2013. Clara Fontana, arrivée à la Fédération en octobre 2021, d'abord pour des missions de renfort de la cellule internationale a pris le relais sur ces missions, sur un poste à temps plein.

4.1 PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Les partenariats se sont respectivement poursuivis avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE / DAECT) et l'Agence française de développement (AFD) avec des actions de fonds :

- Les outils de communication et de présentation multilingues des Parcs naturels régionaux sont mis à jour, complétés, selon les besoins, et systématiquement transmis à chaque sollicitation ;
- Le recensement des expériences de coopération des Parcs et l'accompagnement des Parcs et des Régions sur leurs projets de coopération ont été poursuivis au fil des besoins et des remontées des Parcs, et mis en lumière grâce à la création d'une carte interactive consultable sur le site de la Fédération.

La Fédération a également poursuivi en 2022 son implication active dans la préfiguration de la cellule de coopération internationale inter-réseaux, portée par les quatre réseaux d'aires protégées (Réserves naturelles de France, Fédération

des Conservatoires d'espaces protégés, Fédération des Parcs, Parcs nationaux) avec le soutien de l'AFD et de l'Office français de la biodiversité.

4.2 L'APPUI AUX PROJETS DE COOPÉRATION

Grâce à l'assouplissement des mesures sanitaires, de nombreux projets de coopération ont été réactivés en 2022, à travers de nombreux accueils de délégation et plusieurs missions sur le terrain :

Uruguay

L'année 2022 a été le témoin du déploiement d'une marque dédiée aux aires protégées uruguayennes sur le modèle de « Valeurs Parc ». D'abord à destination d'opérateurs touristiques uruguayens de trois sites pilotes identifiés, cette « Distinction Buenas Practicas SNAP » devrait être ensuite être répliquée et adaptée pour l'élevage et la pêche artisanale en Uruguay.

Dans le cadre d'un projet financé par le Fonds Français pour l'environnement mondial (FFEM), deux missions d'experts ont eu lieu pour accompagner les équipes du Système national des aires protégées uruguayennes (SNAP) dans la mise en place de leur marque. Composées d'une équipe du Parc du Golfe du Morbihan et d'un expert de la Fédération, ces deux missions ont permis de suivre de près l'évolution de la marque, son implantation et sa mise en réseau auprès des prestataires touristiques uruguayens.



Marque SNAP Uruguay

Guinée

Les échanges à distance se sont poursuivis après l'accueil d'une délégation guinéenne et la mission d'experts de décembre 2021. Le 20 mai, un webinaire de présentation du concept PNR a été organisé en lien avec l'ONG Flora Y Fauna International, de nombreux acteurs guinéens étaient présents. Cela a permis de mieux préparer un atelier de gouvernance participative qui s'est tenu à Forécariah du 12 au 16 septembre. Organisé par l'Ambassade de France à Conakry, l'atelier a réuni des représentants de la société civile, des chefs de districts, des conservateurs de la réserve mais aussi des représentants de trois ministères : MEDD, MATD et MAE. L'objectif principal était d'élaborer un projet d'adaptation du modèle PNR en Guinée à travers le Fonds de Solidarité pour le Projets innovants porté par l'Ambassade (FSPI). Cette opération a été un réel succès et a permis d'identifier les opportunités et les menaces principales à l'instauration d'un projet de cette ampleur avec une approche « *down-top* ».

L'accueil d'une délégation guinéenne au Congrès des Parcs, et la présence notamment du chef de cabinet de la ministre de l'Environnement guinéen, a été très apprécié et a permis de concrétiser cette collaboration à travers le dépôt d'un dossier de demande FSPI.

Mission en Guinée



Québec

Le projet de coopération lancé en 2021 sur le thème de l'alimentation, aux côtés des deux agglomérations de Rouen et du Havre, du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, de RESOLIS, de la Communauté métropolitaine du Québec et de l'université de Laval au Québec a suivi son cours en 2022. Deux webinaires ont été organisés, ainsi qu'un accueil en juin d'une délégation québécoise composée de chercheurs de l'Université de Laval, d'agronomes et élus locaux, tous concernés par les questions de sécurité alimentaire et d'alimentation. Une mission d'experts issus des partenaires français, dont la Fédération et le Parc des Boucles de la Seine Normande a également eu lieu en septembre au Québec et a permis d'identifier de nouvelles pistes de coopération autour de l'alimentation et de répondre à l'appel à projets franco-québécois du ministère des Affaires étrangères.

Mission en Guinée





Mission en Guinée



Karim Samoura, chef de cabinet du ministère de l'Environnement guinéen, au Congrès des Parcs

Mexique

La Fédération a renoué avec le Paysage Biocultural de l'État du Jalisco, et plusieurs échanges en visioconférence ont eu lieu pour démarrer un nouveau projet de coopération avec le PNR du Haut-Languedoc et la Région Occitanie, en lien avec l'Ambassade de France au Mexique et l'agence locale de l'AFD.

Argentine

La Fédération a poursuivi ses échanges avec le Parc national Los Glaciares (Secteur Nord El Chalten), en impliquant le Parc des Pyrénées ariégeoises. Le projet s'articulerait autour de deux axes : la création d'un comité de gestion hydrique et la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité, et d'un plan d'adaptation au changement climatique. Des premiers contacts ont été pris avec l'administration des Parcs nationaux argentins pour la signature d'un *memorandum* entre les deux structures.

Équateur

La Fédération a accueilli une délégation équatorienne avec la présence de la sous-secrétaire du Patrimoine naturel au ministère de l'Environnement équatorien, le lundi 20 juin 2022, à la demande de l'AFD.

Ghana

La Fédération a accueilli six journalistes et influenceurs ghanéens, à la demande du MEAE pour leur présenter le concept de Parc naturel régional le lundi 2 juin 2022.

4.3 IMPLICATION DANS LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX ET EUROPÉENS

Participation à la préfiguration d'une cellule inter-réseaux avec RNF, FCEN, et les Parcs nationaux

- Participation aux Comités techniques et de pilotage ;
- Partage d'expériences et contributions à la demande de la chargée de projet RNF (Convention cadre inter-réseaux).

EUROPARC, Section francophone

En 2022, le groupe a été réactivé pour définir une nouvelle stratégie et un nouveau mode de fonctionnement. En tout, quatre réunions de section francophone ont eu lieu en 2022 : avril, juin, octobre (en présentiel) et décembre 2022.

La Fédération a également représenté la section francophone au « Seminar Dialogue » du 16 novembre : rencontre avec la DG Environnement de la Commission européenne, pour une prise en compte du changement climatique dans les plans de gestion Natura 2000.

EUROPARC, Réseaux de « PNR » européens : « Natural Living Landscape Parks »

Ce groupe de travail a été réactivé lors d'une réunion en présentiel (Conférence annuelle en Autriche) en mai 2022, depuis, plusieurs réunions à distance ont été organisées, et notamment :

- Un workshop autour des PNR en Europe et leur rôle à jouer dans l'adaptation au changement climatique en octobre 2022 (Conférence annuelle à Argelès-sur-mer) ;
- Une réunion stratégique « Communication » en novembre 2022 ;
- L'officialisation du groupe via le statut de « Task Force ».

PARTIE 5

Biodiversité et gestion de l'espace

La Commission « Biodiversité et gestion de l'espace » », présidée en début d'année par Emmanuel Mandon, président du Parc du Pilat, puis par Michel Garcia, président du Parc des Pyrénées catalanes, s'est réunie à deux reprises en 2022 (25 mars et 14 décembre). Chaque réunion a réuni en moyenne 65 personnes.

5.1 SÉMINAIRE BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE

Le séminaire annuel inter-Parcs « Biodiversité et gestion de l'espace » s'est déroulé du 8 au 10 juin 2022 dans le Parc du Haut-Jura. Il a réuni plus de 100 participants, principalement des élus et agents en charge de l'enjeu "biodiversité" dans les Parcs, mais également des partenaires du réseau (MTECT, OFB, Fondation pour la recherche sur la biodiversité, MNHN, INRAE, Humanité et biodiversité, RTE, etc.).

Les temps en plénière ont permis d'aborder des sujets variés en lien avec la biodiversité tels que la compétence GEMAPI, les *nudges*, le retour sur l'enquête « Les Français et la nature » menée par le CGDD, l'évaluation économique de la présence de vautours sur un territoire, le développement du photovoltaïque et les forêts matures.

Cinq ateliers thématiques ont été réalisés pour échanger sur :

- La mise en œuvre de la SNAP dans les Parcs ; *cf. partie 5.3*
- Les outils MAEC et PSE ; *cf. partie 8.4*
- Le Défi familles à biodiversité positive ; *cf. partie 5.4*
- Les Atlas de la biodiversité (inter)communale (AB(i)C) et le dispositif Territoires engagés pour la nature (TEN) ;
- Le Loup (réunion des Parcs membres du groupe « Loup »).

Séminaire BGE dans le Parc du Haut-Jura



Des visites de terrain ont été organisées par le Parc du Haut-Jura afin de découvrir le territoire et rencontrer les acteurs. Le séminaire a été l'occasion de présenter aux Parcs le documentaire « Êtres en transition : le vivant nous questionne » *cf. partie 2.2*, projection qui s'est suivie d'un échange avec le réalisateur et un membre de l'association Humanité & Biodiversité.

5.2 IMPLICATION DANS DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS

La Fédération a participé à quatre événements majeurs liés à l'enjeu de la biodiversité :

- 13^e édition des Assises nationales de la biodiversité du 7 au 9 septembre à Besançon. La Fédération, partenaire des assises, a animé un atelier autour de la prise en compte de la biodiversité par les gestionnaires d'infrastructures linéaires de transport d'énergie (80 participants). Trois partenaires de la Fédération sont intervenus : Enedis, GRTgaz et RTE. La Fédération a également été associée à un atelier sur le photovoltaïque au sol et ses impacts sur la biodiversité, en lien avec l'Ademe et la LPO. Trois Parcs (Ballons des Vosges, Haut-Jura et Doubs Horloger) sont intervenus dans quatre ateliers ;
- 3^e édition du colloque national sur les Atlas de la biodiversité (inter)communale (AB(i)C) à Nantes les 15 et 16 novembre. La Fédération a participé au comité d'organisation du colloque et a animé un atelier sur « Quelles perspectives s'offrent aux territoires à l'issue d'un AB(i)C ? » (65 participants). Plusieurs élus et agents de trois Parcs (Brière, Golfe du Morbihan et Normandie-Maine) sont intervenus, dans cinq ateliers. L'AB(i)C est un outil bien utilisé dans et par les Parcs. Dans une trentaine de Parcs, près de 600 communes le mobilisent. L'histoire retiendra que le 1^{er} ABC est né dans le Parc de Lorraine, en 1993 !
- Séminaire national « La biodiversité dans mon mandat d'élu » le 8 mars à Paris ;
- Séminaire national « Une seule santé : bilan, perspectives et action » le 5 avril à Paris.



Assises nationales de la biodiversité à Besançon

La Fédération est membre du groupe de travail « Aires protégées et incendies », co-piloté par le MTECT et l'OFB, qui vise notamment à partager des retours d'expérience et à rédiger un argumentaire présentant le positionnement des aires protégées, leurs stratégies de sensibilisation, prévention, lutte, connaissance, restauration post-incendie et les actions mises en œuvre pour concilier prévention contre les incendies et préservation de la biodiversité.

5.3 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES « BIODIVERSITÉ »

La Fédération a contribué à différentes politiques publiques :

- **Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB 3) :** s'appuyant sur les contributions des Parcs dans le cadre de la consultation territoriale menée par l'État entre février et mai 2021, ainsi que sur les échanges au sein de la Commission (réunion du 10 décembre 2021), puis au sein du Bureau de la Fédération (réunion du 12 janvier 2022), la Fédération a contribué à l'avis du Comité national biodiversité sur le projet de SNB 3. Fin 2022, la Fédération a participé au groupe de travail sur les cibles et indicateurs de la SNB 3 ;
- **Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) 2030 :** la Fédération a contribué à la mise en œuvre de plusieurs actions du 1^{er} plan national d'actions 2021-2023 de la SNAP 2030 (voir encadré). En coopération avec la Commission « Chartes et syndicats mixtes », la Commission « Biodiversité et gestion de l'espace » a travaillé pendant le premier semestre 2022 à la réalisation d'une étude analysant la contribution des Parcs à la SNAP 2030. L'étude, réalisée par deux prestataires externes, porte sur deux volets : la biodiversité dans les chartes de Parcs et les conditions de création de « Zones de protection forte » (ZPF) dans les Parcs. Elle a été suivie de près par un comité composé des membres des deux Commissions, du MTECT, de référents régionaux et de représentants du CNPN. L'étude de 80 pages est maintenant disponible sur le site internet de la Fédération. Des séances de présentation/échange sur les conclusions de l'étude ont été organisées pour les Régions et les Dreal, ainsi que pour le CNPN. Par ailleurs, la Fédération a organisé plusieurs échanges avec les Parcs sur l'avancée des 1^{ers} plans d'actions territoriaux (PAT) 2022-2024 de la SNAP 2030 et a participé au séminaire « Territorialisation de la SNAP 2030 » organisé par le MTECT et l'OFB les 13 et 14 janvier ;

Le 1^{er} plan national d'actions 2021-2023 de la SNAP 2030 prévoit de nombreuses actions. En 2022, la Fédération a contribué à plusieurs d'entre elles. Sans exhaustivité, on peut citer :

- Appui à RNF sur l'inventaire des expérimentations et travaux en cours sur la connectivité entre aires protégées : réunions et enquête auprès des Parcs - Action 22 ;
- Appui à l'OFB sur le suivi et l'évaluation de l'efficacité des aires protégées : réunions, stage de Paul Seyer *cf. partie 3.6* – Action 46 ;
- Appui à l'OFB sur la mise en place du réseau SINAPCE (« Sites innovants pour des activités en aires protégées compatibles avec les enjeux écologiques ») : réunions, relecture de documents, rédaction de deux fiches retours d'expérience (projet PIEESA (Pour une infrastructure énergétique, écologique et sûre en Ardenne) du Parc des Ardennes *cf. partie 5.6* et action du Parc des Ballons des Vosges sur la cueillette durable de l'arnica – Action 61 ;
- Contribution à la mise en place d'actions d'accompagnement (échanges, formations, etc.) et de valorisation des élus impliqués dans les aires protégées : actions en direction des élus Natura 2000 *cf. partie 5.7* et organisation d'un atelier intitulé « Les communes et leurs élus face à l'érosion de la biodiversité » lors du Congrès des Parcs en Brière (115 participants dont plus de 70 élus de Parcs). Les conclusions de l'atelier ont notamment fait l'objet d'un échange, le 1^{er} décembre, avec le réseau des animateurs régionaux « Territoires engagés pour la nature » animé par l'OFB – Action 71.
- **Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes (EEE) :** échanges, début 2022, avec la Fédération des conservatoires d'espaces naturels (FCEN), sur un projet de LIFE « Intervention rapide sur les espèces exotiques envahissantes émergentes » pouvant impliquer des Parcs intéressés. Le projet a été abandonné mais a permis d'identifier les actions des Parcs déjà en cours (exemple de la brigade EEE du Parc de la Brenne, créée en octobre 2009, constituée de quatre agents) et leurs attentes sur le sujet. La FCEN réfléchit aux suites à donner à la dynamique qui a émergée, notamment avec les Parcs. L'appel à projets « opérations de gestion d'EEE », lancé le 20 juin 2022 par le MTECT, est une première suite concrète ;
- **« Volet Biodiversité » du projet de loi « 3Ds » (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification de l'action publique locale) :** échanges à l'occasion de la réunion de commission du 25 mars et propositions d'amendements ;

- **« Volet Biodiversité » du projet de loi « Accélération de la production d'énergies renouvelables (EnR) »** : échanges à l'occasion de la réunion de Commission du 14 décembre et propositions d'amendements ;
- **Mission sénatoriale de contrôle sur la sécurisation de la chasse** : échanges à l'occasion de la réunion de Commission du 25 mars et recensement d'actions des Parcs visant une meilleure information des habitants et des touristes sur les temps et lieux de chasse. Michael Weber a été auditionné par la mission sénatoriale le 29 mars ;
- **Plan national d'actions Loup 2018-2023** : participation aux différentes réunions du Groupe national Loup et à différents groupes de travail ;
- **Plan national d'actions « Plantes messicoles »** : contribution au prochain plan (la Fédération est membre du comité de pilotage du PNA) ;
- **Plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation 2021-2026** : participation aux différentes réunions du comité de pilotage du plan, au comité de suivi de l'étude de faisabilité d'un label « Territoire accueillant pour les pollinisateurs » et au séminaire « Pollinisateurs et aires protégées » organisé par le GDR Pollinéco le 8 décembre ;
- **Plan national « Milieux humides » 2022-2026** : participation aux différentes réunions du comité de pilotage du plan et échanges, à l'occasion des réunions de la commission, sur les travaux de la mission IGEDD en cours (rendu début 2023), visant à « un dialogue privilégié avec les acteurs des 18 sites emblématiques des zones humides françaises identifiés en mars 2022, pour déterminer d'éventuels dispositifs de protection adaptés (parc national ou tout autre type d'aire protégée) ». 10 Parcs sont concernés : Armorique, Baie de Somme Picardie maritime, Brenne, Brière, Camargue, Doubs Horloger (marginale), Guyane, Lorraine, Marais du Cotentin et du Bessin et Marais poitevin ;
- **Plan Avenir montagne (convention avec l'ANCT)** : lancement d'une étude/recensement de bonnes pratiques en matière de fréquentation respectueuse de la biodiversité dans les Parcs. L'étude, menée avec l'appui d'un prestataire spécialisé, sera publiée mi-2023. Les principaux enseignements tirés de ces pratiques alimenteront le contenu de deux webinaires prévus en 2023. L'ensemble des actions mises en œuvre par la Fédération dans le cadre du Plan Avenir montagne sont précisées en partie 12 du rapport ;
- **Programme EFESE (évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques)** : participation au comité national des parties prenantes.

5.4 DÉFI FAMILLES À BIODIVERSITÉ POSITIVE

Pour la deuxième année d'expérimentation, l'animation du Défi s'est poursuivie et s'est étendue à quatre nouveaux Parcs : Ardennes, Périgord-Limousin, Pilat et Vosges du Nord. Ces derniers s'ajoutent à cinq Parcs qui avaient décidé de continuer l'animation en 2022 : Avesnois, Ballons des Vosges, Grands Causses, Marais du Cotentin et du Bessin et Normandie-Maine. À l'instar de 2021, une centaine de

nouvelles familles ont été accompagnées, pour s'interroger sur leur « empreinte biodiversité » et tenter de la réduire grâce à des gestes simples de la vie quotidienne et de leurs actes de consommation.

La Fédération a poursuivi l'animation du dispositif à l'échelle nationale, en lien avec de nombreux partenaires. Trois nouvelles structures ont rejoint le comité national de suivi du Défi : la Fondation pour la Nature et l'Homme, INRAE et Man and Biosphere (MAB) France.

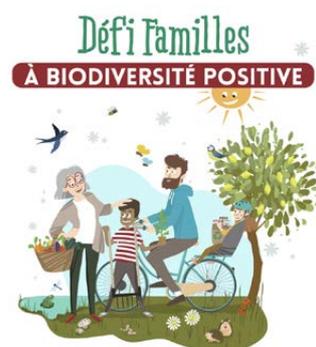
Le Défi a notamment bénéficié de l'appui de deux partenariats scientifiques :

- La Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) a apporté son expertise pour construire une méthodologie permettant aux familles impliquées d'appréhender de façon globale leur empreinte biodiversité, sous la forme d'autodiagnostic thématiques, et de renforcer scientifiquement des fiches de cadrages thématiques, à destination des animateurs du Défi, explicitant scientifiquement les liens entre nos actions du quotidien et leurs impacts sur la biodiversité ;
- Un accompagnement par la recherche, réalisé par le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE-CNRS), afin de décrire les processus de la mise en œuvre et des effets du dispositif auprès de l'ensemble des familles participantes. Le projet de recherche, qui mobilise notamment le champ de la psychologie environnementale pour développer le cadre d'analyse, étudie plusieurs caractéristiques du Défi, à savoir : la dimension participative (l'implication directe d'habitants des PNR dans le programme), les modalités du passage à l'action dans le temps (la réalisation de pratiques observables orientées vers la biodiversité), l'ancrage territorial (le déploiement dans le cadre de la vie quotidienne et l'espace de vie des familles). En 2022, une première cartographie de la diversité des approches appréhendées par les animateurs du Défi au sein des Parcs a été réalisée.

Le dispositif a été présenté lors de deux événements : webinar « Le Jour de la nuit » le 13 octobre 2022, marché des initiatives du congrès des Parcs le 19 octobre 2022.

Dans le cadre du projet de LIFE-Stratégique Nature 2024-2032 porté par l'OFB (dépôt fin mars 2023), une fiche action a été déposée dans un objectif d'ouverture du dispositif hors du réseau des PNR. Cette action est prévue sur 3 ans (mi-2024 à mi-2027) et comprendrait notamment une communication sur l'existence du dispositif, la mise en place d'une communauté de structures animatrices et la création d'outils numériques.

Cette fiche s'intègre dans le pilier 3 du LIFE « Mobilisation des citoyens », qui implique également deux autres structures membres du comité national de suivi du Défi (OFB et FNH) ainsi que d'autres acteurs (LPO, FCEN, etc.).





Congrès des élus Natura 2000



Congrès des élus Natura 2000

5.5 BIODIVERSITÉ ET ENTREPRISES

Plusieurs actions ont été menées conjointement avec la commission « Économie et tourisme », notamment :

- Organisation et animation de l'atelier « Entreprises, biodiversité et dynamiques locales » (60 participants) de la 4^e édition du Forum « Biodiversité et Économie » organisé par l'OFB les 13 et 14 octobre à la Cité des sciences et de l'industrie (Paris). La Fédération est intervenue avec la LPO et le club d'entreprises « Continuum » ;
- Montage d'une action « Entreprises et biodiversité dans les PNR » dans le cadre du projet de LIFE-Stratégique Nature porté par l'OFB (dépôt fin mars 2023). L'action vise à améliorer l'empreinte biodiversité des entreprises localisées dans les Parcs, principalement des TPE/PME. Une grille d'évaluation de l'empreinte biodiversité des entreprises serait conçue dans le cadre du projet. L'action possède un caractère expérimental car, si la prise en considération de la biodiversité, dans l'ensemble de la chaîne de valeur, est réelle, à ce jour, pour des entreprises de grande taille, elle est encore faible dans le tissu économique des TPE/PME. Quatre Parcs serviraient de base à l'expérimentation. Un appel à manifestation d'intérêt a été envoyé aux Parcs. Les réponses des Parcs sont attendues en janvier 2023.

5.6 PARTENARIAT AVEC RTE

La mise à jour du tableau de bord « Actions partenariales entre les Parcs et RTE » s'est poursuivie en 2022. L'analyse du tableau de bord montre que les échanges sont souvent fournis entre RTE et les Parcs (excepté ceux de Corse, Guyane et Martinique, non concernés).

Les dix Parcs les plus concernés par les emprises des ouvrages de RTE, principalement des lignes à haute et très haute tension, sont :

Millevaches en Limousin ▶ 884 ha
 Ardennes ▶ 717 ha
 Landes de Gascogne ▶ 712 ha
 Loire-Anjou-Touraine ▶ 499 ha
 Haut-Languedoc ▶ 491 ha
 Haut-Jura ▶ 470 ha
 Grands Causses ▶ 356 ha
 Ballons des Vosges ▶ 346 ha
 Luberon ▶ 295 ha
 Médoc ▶ 294 ha



Le 1^{er} axe du partenariat entre RTE et la Fédération concerne la prise en compte de la biodiversité et du paysage dans ces emprises. La Fédération a accompagné le Parc des Ardennes et RTE dans la formalisation de leur retour d'expérience du projet PIEESA (« Pour une infrastructure énergétique, écologique et sûre en Ardenne »), qui a permis d'optimiser la présence de la biodiversité dans un espace de cent hectares d'emprises en forêt. Un des sites concernés a intégré le futur réseau, lancé en 2022 par l'OFB, baptisé SINAPCE (« Sites innovants pour des activités en aires protégées compatibles avec les enjeux écologiques »). Le projet PIEESA a fait l'objet d'une fiche dans la série « Belles histoires – Méristèmes » *cf. partie 2.1* et a été présenté au marché aux initiatives du Congrès des Parcs en Brière. En 2023, la Fédération organisera un échange entre le Parc des Ardennes et les Parcs intéressés pour mettre en place des actions similaires.

Un autre axe du partenariat entre RTE et la Fédération concerne l'organisation, dans des Parcs, d'une formation « Biodiversité » à destination des agents de RTE. Trois sessions de formation ont été réalisées en 2022 dans les Parcs d'Armorique, des Ballons des Vosges et du Massif des Bauges/de Chartreuse. Quarante agents de RTE ont ainsi été formés aux enjeux de la biodiversité.

Le 21 octobre, lors de la plénière de clôture du Congrès des Parcs en Brière, RTE et la Fédération ont renouvelé leur partenariat, en signant une nouvelle convention pour trois ans (2023-2025).

5.7 COORDINATION NATURA 2000 INTÉR-RÉSEAUX ET TERRITOIRES

Depuis trois ans, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Réserves Naturelles de France et le réseau des Grands Sites de France portent une initiative conjointe visant à renforcer et soutenir les réseaux d'acteurs engagés dans le dispositif Natura 2000.

Quatre réunions du Comité de directeurs (Codir) et une réunion du Comité de pilotage (Copil) ont été organisées en 2022 afin de coordonner cette mission d'animation Natura 2000 inter-réseaux.



Rencontres régionales Normandie



Natura 2000 au Parlement européen

Animation du réseau des élus Natura 2000

Le comité des élus s'est réuni à deux reprises en 2022 : le 28 mars puis le 7 décembre. Cette année, trois nouveaux binômes élus/techniciens ont rejoint le comité, portant ainsi leur nombre à treize. Les réunions ont notamment permis d'échanger sur les enjeux liés à la décentralisation, de travailler sur le contenu du congrès national et d'identifier des sujets à porter en inter-réseaux à l'échelle nationale (incendies, dotation biodiversité, etc.).

Organisation du premier congrès national des élus Natura 2000

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes a accueilli du 28 au 30 septembre 2022, 170 participants venus de toute la France, pour le 1^{er} congrès des élus Natura 2000. Ces rencontres ont permis de célébrer les 30 ans de la Directive « Habitats, Faune, Flore », de faire une rétrospective du chemin parcouru depuis les débuts de mise en œuvre du dispositif et d'identifier les prochains défis à relever. Pour les élus Natura 2000, le contexte est particulier puisque le 1^{er} janvier 2023 marquera une nouvelle évolution dans la gouvernance des sites exclusivement terrestres labélisés. Ceux-ci verront leur gestion transférée aux Régions dans le cadre de l'article 61 de la loi dite « 3Ds ». Le congrès a été l'occasion, pour les élus locaux qui ont à cœur de maintenir la dynamique actuelle, d'identifier les facteurs de risques et de réussites en lien avec cette nouvelle décentralisation.

Organisation de rencontres régionales

Après l'Occitanie en 2021, deux nouvelles rencontres régionales, réunissant chacune une quarantaine de participants, se sont tenues les 27 et 29 avril 2022 en Normandie et en Grand Est. Lors de ces échanges, le lien de confiance entre le chargé de mission et les acteurs locaux est ressorti comme un des facteurs clé de réussite de Natura 2000, sous-entendant la nécessité de disposer de moyens financiers pérennes et suffisants. La communication vis-à-vis des élus locaux et du grand public fait partie des points à améliorer tout comme le besoin de valoriser Natura 2000 comme un outil d'attractivité des territoires.

Natura 2000 fête ses 30 ans au Parlement européen

Les 24 et 25 février 2022, une conférence ministérielle co-organisée par le ministère en charge de l'Écologie et la Commission européenne s'est tenue à Strasbourg pour célébrer les 30 ans du réseau Natura 2000 dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne. Des ateliers thématiques ont eu lieu le premier jour avant un rappor-

tage en séances plénière et ministérielle le lendemain. La mission inter-réseaux était présente en tant que référent national de l'atelier sur la mobilisation des acteurs locaux. En conclusion de la conférence, les 27 pays membres ont adopté la « Déclaration de Strasbourg » qui distingue trois principes clés : le renforcement de la législation européenne existante, la réduction des pressions humaines sur la nature et l'accompagnement vers des pratiques compatibles avec la préservation de la biodiversité.

Lettre des élus Natura 2000

En 2022, deux lettres d'information ont été publiées dont un numéro spécial consacré au congrès national des élus Natura 2000.

Première webconférence de la mission inter-réseaux

186 participants ont répondu présents à la webconférence du 17 mars 2022 préparée en partenariat avec IdealCo. Destinée aux chargés de mission Natura 2000, elle avait pour objectif de présenter des outils permettant de sensibiliser les élus aux enjeux de préservation de la biodiversité et les aider à mieux les intégrer dans leurs territoires. À cette occasion, la Réserve naturelle nationale du Marais d'Orx a fait un retour sur la méthodologie d'évaluation des valeurs ajoutées développée par RNF et le Parc des Causses du Quercy a partagé sa stratégie fédératrice d'éducation à l'environnement et au développement

Collection « Natura 2000, les belles histoires »

À l'occasion des 30 ans de Natura 2000, la mission inter-réseaux a souhaité valoriser tout au long de l'année 2022, des projets qui font la réussite de ce dispositif au niveau local. Quinze belles histoires ont ainsi été publiées pour témoigner de la diversité et de la richesse des actions conduites dans le réseau. Cinq d'entre elles ont par ailleurs été valorisées sous la forme de posters.

Implication dans le réseau Natura 2000 national et européen

En 2022, la mission inter-réseaux a participé à plusieurs événements d'envergure régionale, nationale ou internationale :

- Congrès de Réserves naturelles de France ;
- Congrès d'Europarc ;
- Séminaire Europarc / Commission Européenne ;
- Club des opérateurs Natura 2000 de Bourgogne-Franche-Comté ;
- Conférence des Aires Protégées de l'OFB ;
- Conseil national de la Biodiversité.

Valeurs Parc naturel régional

2019 a constitué la 4^e année du déploiement de la nouvelle marque « Valeurs Parc naturel régional ». Dans ce cadre, le travail de la Commission « Marque » a essentiellement porté sur :

- « Agriculture et alimentation » en rapport avec les actions touchant au volet agricole de marque et en particulier les formations conduites à distance, les relations avec les organismes en charge des signes officiels agricoles et le suivi des marquages proposés par les Parcs.
- « Tourisme » dans le cadre de l'actualisation de son référentiel.
- « Communication » pour toutes les actions de communication du plan de déploiement de la marque.

2022 a constitué la 7^e année du déploiement de la nouvelle marque « Valeurs Parc naturel régional ». Dans ce cadre, le travail de la Commission a porté sur :

- la mise en place de ce plan de déploiement de la marque autour des actions de communication ;
- l'animation et la gestion de la marque au plan national en accompagnement des Parcs dans sa mise en œuvre (formation/échange, communication interne au réseau) ;
- le travail sur l'actualisation et la simplification des référentiels sectoriels cadres ;
- la poursuite du travail de validation des marquages proposés par les Parcs.

6.1 PROMOTION DE LA MARQUE

Depuis son lancement en 2017, celui-ci s'appuie sur les priorités suivantes :

- L'événementiel ;
- Les actions de communication numérique ;
- Les opérations de partenariat avec des médias nationaux.

L'opération « Grand pique-nique des Parcs »

En 2022, la Fédération a renouvelé l'opération « Grand Pique-nique des Parcs » pour la 5^e fois. 29 pique-niques ont été organisés principalement sur les mois de septembre et octobre. Depuis 2020, le visuel propre à l'action est décliné sur les différents outils de communication mis à disposition des Parcs : bannières web, gif animé pour utilisation sur les réseaux sociaux, affiche A3, visuel de type macaron permettant de « labéliser » les manifestations des Parcs comme manifestations associées au Grand Pique-nique. La promotion a été réalisée sur le site « Valeurs Parc », anciennement « Consommer Parc », avec une présentation de l'ensemble de la programmation et une carte interactive des pique-niques.

Pour la 5^e année, l'opération a bénéficié d'une campagne de relation presse et surtout de la publication hebdomadaire de posts sur les réseaux sociaux.

Comme pour les années précédentes, des supports de promotions ont été conçus à l'effigie de la marque et adressés aux Parcs : coffrets, petits présentoirs, et contenu d'un roll'up sous forme de fichier. Ces supports ont aussi vocation à être utilisés lors des manifestations organisées par les Parcs.





Voyages influenceurs

Voyages influenceurs

En 2022, la Fédération a décidé d'intensifier l'effort de création de contenus pour diffusion sur les réseaux sociaux et supports numériques. Cela s'est traduit par la reconduction de voyages d'influenceurs et le lancement d'une collection de podcasts afin de rendre plus lisible la marque et les Parcs sur le numérique.

Elle a contractualisé avec quatre influenceurs pour des voyages organisés dans six Parcs, avec des profils diversifiés, en intégrant deux sportifs et un adepte de la gastronomie du terroir :

Thibault Baronian

un athlète reconnu pour sa pratique du trail, dans le Parc du Morvan ;

Tas2Cailloux

pour un reportage photos avec des activités sportives douces dans les Parcs de Brenne et de Brière ;

Chez Erwan

en appui d'une agence de production, dans les Parcs de la région Sud PACA avec la Sainte-Baume et les Alpilles.

Enfin, la Fédération a resolicitée les **Globe Blogueurs**, avec qui elle travaille depuis 2020 pour un voyage dans le Parc de l'Avesnois.

Ces voyages sont programmés entre l'automne 2022 jusqu'au printemps 2023, afin de couvrir toutes les saisons. En 2022, elle a organisé les séjours de Chez Erwan du 17 au 20 octobre et de Tas2Cailloux du 11 au 13 novembre. Les résultats restent positifs avec un très bon impact des productions sur les réseaux sociaux, ainsi qu'un très bon retour de la part des bénéficiaires. Le choix de retenir des influenceurs ayant de belles performances a contribué à ces résultats.

Collection de podcasts

En complément des vidéos et articles illustrés des influenceurs, la Fédération a souhaité profiter du fort développement des podcasts pour créer du contenu audio autour de bénéficiaires de la marque. La collection « Échos de nos Valeurs » à vocation à réunir des podcasts de la Fédération et des Parcs.



Elle permet de transmettre de l'information et de l'émotion et donc promouvoir des activités, des savoir-faire, des modes de vie, des parcours personnels en partageant les expériences des bénéficiaires de la marque. Plusieurs thématiques sont abordées comme fil rouge d'une découverte immersive et humaine du territoire : l'alimentation/ la gastronomie/les produits locaux, les activités de loisirs, l'artisanat, les arts/la culture.

Le choix a été de retenir deux podcastrices connaissant les Parcs. Celles-ci vont aller dans quatre Parcs dans le cadre d'une programmation à cheval sur 2022 et 2023 :

Delphine Berlioux

Kumquat Prod dans les Baronnies provençales (immersion autour des circuits courts en septembre 2022), puis en Loire-Anjou-Touraine au printemps 2023.

Alice Roy

Onde Sonore en Millevaches en Limousin en août 2022 (immersion autour du pastoralisme/transhumance, lien entre tourisme et agriculture notamment avec la valorisation de la filière viande/laine).

Les podcasts sont publiés dans un onglet sur « Valeurs Parc » du site internet de la Fédération dédié aux podcasts. Les impacts des premiers podcasts réalisés sont intéressants.

Suite à l'organisation de ces premiers podcasts, la Fédération a programmé une formation « Comment concevoir et réussir son projet de podcast ? » le 12 décembre. Cette formation a permis de faire mieux découvrir la pratique de la réalisation de podcasts et ainsi faciliter le travail des Parcs avec des professionnels.

Animation sur les réseaux sociaux

Les objectifs poursuivis dans le cadre de cette animation sont :

- **Informé sur l'actualité** liée aux marques « Valeurs Parc » et « Destination Parcs » (communication, infos marqués);
- **Faire connaître** les marques pour une cible plus jeune;
- **Valoriser les actions** des Parcs à la fois sur Facebook (pour des événements nationaux grand public sur le réseau social privilégié par les Parcs) et sur Instagram (à destination d'une communauté fidèle avec interactions immédiates liées à l'image sur un réseau à fort taux d'engagement privilégié par les influenceurs).

Partenariat avec des médias nationaux

La Fédération a communiqué dans des revues de diffusion nationale pour promouvoir en même temps la marque et l'offre « Destination Parcs » :

Kaizen

Une nouvelle rubrique slow tourisme « Voyage à la rencontre du vivant » est alimentée chaque mois par un Parc. En 2022, avec les Parcs des Vosges du Nord, de la Brenne, du Haut-Languedoc, de la Lorraine et du Perche.

Terre sauvage

Achat d'une publicité pour les numéros de mai et de septembre.

Communication web « Valeurs Parc »

En septembre 2022, la Fédération a renommé la rubrique du site consacré à la marque : « Consommer Parc » en « Valeurs Parc ». La Fédération a continué la mise en place d'un dispositif de remontée automatique d'information/flux RSS sur la marque qui nourrit la rubrique « Actualité » du site et participe à le faire vivre.

6.2 APPUI AUX Parcs

Formation et échanges

La Fédération a organisé un séminaire annuel dans le Parc des Baronnies provençales début novembre. Cette année, il a réuni 60 participants d'une trentaine de Parcs.

Il constitue véritablement un temps de travail inter-Parcs réunissant principalement des techniciens (chargés de mission mettant en œuvre la marque en agriculture, en tourisme, en artisanat) et mobilisant à cette occasion des experts et des partenaires (OFB, Fédérations sportives). Il alterne des temps en plénière et en ateliers pour faciliter la prise de parole. Il a été l'occasion de traiter les principaux chantiers travaillés tout au long de l'année (référentiel actualisé, suivi et gestion de la marque, démultiplication de la communication, partenariat conforté avec la marque « Esprit Parc national ») et d'échanger des visions et des expériences sur quelques questions à fort enjeu (élargissement du domaine de la marque, plus-value confortée pour les bénéficiaires de la marque, communication interne au réseau des Parcs).

Il permet également de découvrir le territoire d'un Parc qui reçoit et ses partenaires grâce à des visites d'expériences, des rencontres d'acteurs sur ce Parc et un temps régional de présentation des actions conduite du au niveau des Parcs de la région Sud-Paca.

La Fédération a poursuivi l'organisation de sessions de formation/échange à distance d'une demi-journée autour de la marque, et en présentiel lors du séminaire de novembre.

🔍 Récapitulatif du programme des formations en 2022

- 1. Reconduction sur le thème « animation de la Marque » pour les nouveaux chargés de mission « Marque » au sein des Parcs**
Mercredi 7 septembre 2022
Mode distantiel – 17 participants
- 2. « Renouveler les engagements des bénéficiaires de la marque Valeurs Parc » dans le cadre de dispositif d'audit adapté pour les entreprises déjà bénéficiaires**
Mercredi 21 septembre 2022
Mode distantiel – 20 participants
- 3. « Auditer avec le nouveau cadre simplifié » pour l'agriculture dans un contexte de rédaction d'un référentiel revu**
Mercredi 5 octobre 2022
Mode distantiel – 23 participants
- 4. « Gestion efficace du processus d'audit, bonnes pratiques et postures de l'auditeur »**
Mardi 8 novembre 2022
Mode présentiel – séminaire « Marque » – 60 participants
- 5. « Auditer avec le nouveau cadre simplifié » pour le tourisme dans un contexte de rédaction d'un référentiel revu**
Mercredi 23 novembre 2022
Mode distantiel - 27 participants
- 6. « Réalisation d'une collection de podcasts »**
Lundi 12 décembre 2022
Mode distantiel – 29 participants

De plus, dans le cadre du déploiement de la nouvelle marque, la Fédération est intervenue au quotidien en appui/conseil aux Parcs à titre individuel.

6.3 TRAVAUX SUR LES REFERENTIELS CADRES

Le réseau des Parcs attache beaucoup d'importance à faire en sorte que la marque vive et évolue en fonction des attentes de la société. Après la refonte des référentiels cadres lors du lancement de la marque unique « Valeurs Parc » en 2017, la Fédération a lancé le chantier de leur actualisation et de leur simplification depuis 2021.

En 2022, elle a conduit la simplification et la mise à jour de certains critères du référentiel « Agriculture », avec un groupe d'experts des Parcs. Elle a lancé ce même travail sur le référentiel « Tourisme ».

6.4 AMÉLIORATION DES OUTILS DE COMMUNICATION INTERNE

Afin de rendre plus performante la communication interne, la Fédération a administré une enquête auprès des chargés de mission de Parcs en fin d'été. Les résultats ont été présentés lors d'un atelier du séminaire et a généré un échange sur les pratiques et outils à conforter ou à créer. Voici les principaux points d'amélioration :

- Rendre la marque plus accessible : simplifier la démarche et synthétiser l'information (des relevés de décisions des commissions nationales « Marque » plutôt que des comptes-rendus, tableau retraçant les questions tranchées, produire des schémas illustrant la démarche) ;
- Restructurer et simplifier l'extranet ;
- Continuer voire renforcer les contacts en visio-conférence et poursuivre les formations ;
- Accompagnement personnalisé et concret ;
- Mettre en place de manière plus formelle des appuis techniques entre Parcs ;
- Besoin d'une communication externe plus « accessible » dans le choix des mots pour le grand public et affiner les besoins de terrain autour de la communication et de l'appui aux bénéficiaires ;
- Nécessité de simplifier le référentiel « Marque » et de justifier des évolutions ;
- Rédiger la stratégie politique de la « Marque » en fonction des évolutions des attentes des clients (avec envoi par le président de la commission nationale « Marque » aux présidents/directeurs de PNR).

6.5 AUDIT DE RENOUVELLEMENT DE LA MARQUE

Afin de faciliter pour les Parcs la gestion et le suivi de la marque, la Fédération a poursuivi le chantier de l'adaptation des audits de renouvellement de la marque. Elle a rédigé un document cadre et des documents types mis à la disposition des Parcs après leur validation par la Commission « Marque » en mars 2022.

6.6 RENFORCEMENT DES PARTENARIATS

La Fédération a poursuivi le travail avec l'INAO dans le domaine de l'articulation avec les signes officiels (AOP/IGP, AB) et la Fédération nationale de l'Agriculture biologique. Le rapprochement avec la marque « Esprit Parc national » a été également poursuivi. Le groupe de travail entre les deux têtes de réseau (Fédération des Parcs et OFB) a continué de se réunir régulièrement durant l'année afin d'échanger sur l'actualité des deux marques et de préparer de futures actions en commun. La Fédération a suivi et contribué à l'étude sur la stratégie marketing autour des Parcs de l'arc alpin. Elle a également poursuivi la réflexion commune sur le thème de la fréquentation touristique.

6.7 LA STRATÉGIE DE MARQUE ARTICULEE AVEC LE PROJET « DESTINATION PARCS »

Le positionnement « Utopie rurale » qui fonde l'offre « Destination Parcs » s'adosse sur les valeurs plus générales de la marque « Valeurs Parc naturel régional » même s'il la prolonge en proposant une approche marketing plus ciblée autour de la notion de partage d'expérience grâce à la rencontre d'acteurs du changement.

Les premières offres de séjours et d'hébergement « Destination Parcs » se sont fortement appuyés sur des prestations et des produits marqués dont les Parcs connaissent bien les prestataires concernés avec qui ils contractualisent.

Dans la logique d'optimisation des actions de communication menées, certaines actions ont porté à la fois sur la marque « Valeurs Parc » et sur l'opération « Destination Parcs » (voyages influenceurs, partenariat avec les médias nationaux).

6.8 ATTRIBUTION DE LA MARQUE

En plus du travail sur les questions stratégiques nationales, la Fédération veille à la cohérence de l'utilisation de la marque avec le Règlement d'usage commun. À cet effet, elle a validé les projets de marquage proposés par les Parcs lors de cinq réunions organisées en 2022.

À cette occasion, 25 projets de marquage ont été présentés par 22 Parcs. Le nombre de projets s'est un peu ralenti en lien notamment avec la période d'actualisation des référentiels cadres qui peut conduire des Parcs à différer le lancement de démarches.

Depuis le lancement de la marque, près de 200 projets de marquage nouveaux ont été présentés par des Parcs. À la fin de 2022, nous comptons 2 120 bénéficiaires de la marque dans 49 Parcs.

Les Parcs ont en moyenne 43 bénéficiaires sur leur territoire (fourchette de 1 à 168 bénéficiaires). La progression du nombre d'entreprises qui était de + 14 % entre fin 2018 et fin 2020 s'est stabilisée à + 2 % entre fin 2020 et fin 2022.

Cette stabilisation s'explique par le croisement de plusieurs données :

- Une augmentation du nombre d'entreprises bénéficiaires dans 60 % des Parcs (Celle-ci représente un total d'environ 220 entreprises);
- La baisse sensible de ce nombre dans cinq Parcs (pour une perte > à 10 entreprises; celle-ci représente un total d'environ 180 entreprises).



Marquages proposés par les Parcs à la commission « Marque » nationale en 2022

Tourisme

8 Marquages

- Activités pédagogiques dans le Queyras
- Hébergement, prestations nature et séjours dans les Grands Causses
- Prestations accompagnées en Avesnois
- Hébergement en Marais Cotentin et Bessin
- Séjours avec Escursia en Marais poitevin
- Boutiques en Brenne

Artisanat

3 Marquages

- Produits cosmétiques fermiers dans les Ballons des Vosges
- Bière en Ardennes
- Bière dans le Golfe du Morbihan

Agriculture

14 Marquages

- Légumineuses et maraîchage en Marais poitevin
- Vin en Aubrac
- Vin dans les Baronnies provençales
- Vin en Camargue
- Vin dans le Mont-Ventoux
- Vin dans les Alpilles
- Viande en Millevaches en Limousin
- Élevage herbivore en Forêt d'Orient
- Élevage herbivore et monogastrique en Caps et marais d'Opale
- Élevage herbivore dans le Perche
- Élevage herbivore en Caps et marais d'Opale
- Miel en Corse
- Miel en Aubrac
- Blé barbu de Lacaune du Haut-Languedoc

Économie et tourisme

La Commission « Économie et tourisme » présidée par Michel Gros, président du Parc de Sainte-Baume, s'est réunie à deux reprises les 26 janvier et 6 décembre. Elle a été l'occasion de traiter les sujets suivants : l'appui à l'émergence d'activités innovantes, la poursuite de la feuille de route sur « Économie et biodiversité », la mise en œuvre de la feuille de route du cadre stratégique commun au travers la réalisation de la phase test de commercialisation des 1^{res} offres « Destination Parcs », le développement maîtrisé du tourisme et APN au sein des Parcs naturels régionaux prenant en compte la question de la fréquentation.

Le travail en inter-Commissions a été aussi intense et cela en lien avec plusieurs Commissions :

- **« Biodiversité et gestion de l'espace »**
concernant le thème « entreprises et biodiversité » ;
- **« Communication »**
contribution à la stratégie de communication du projet « Destination Parcs » et de la marque ;
- **« Agriculture et alimentation »**
en lien avec la poursuite du partenariat avec l'INAO ;
- **« Culture, éducation et lien social »**
à l'occasion de l'organisation du séminaire sur l'implication des habitants en mars 2022 dans le Parc du Golfe du Morbihan.

Cette année encore, la Fédération a participé directement au plan de relance du gouvernement. Cela s'est traduit dans la contribution au plan de reconquête et de transformation du tourisme au travers de deux dispositifs : « Avenir montagne » : en collaboration avec l'ANCT et la CDC/Banque des Territoires et « Sentier nature » : en lien avec le ministère en charge de l'Écologie et le Cerema.

7.1 ÉMERGENCE D'ACTIVITÉS

La Fédération a poursuivi l'effort engagé depuis plusieurs années en réponse à des enjeux de renouvellement du tissu économique et d'appui à l'innovation au travers notamment de la création d'activités à utilité sociale et des projets d'entreprises qui contribuent à la transition énergétique et écologique. Plus précisément, l'action dans ce domaine a porté dans deux directions :

Appui méthodologique à des entreprises d'utilité sociale au sein des Parcs

Depuis 2021, elle vient en appui à l'expérimentation de la SCIC Ecooparc dans le PNR des Ballons des Vosges afin de favoriser le transfert d'expérience au sein du réseau des Parcs. Sur 2022, le travail s'est traduit par la rédaction de six livrets d'accompagnement de projets : les cantines éco-responsables, une ressourcerie en milieu rural, un campus de la transition, une solution d'emballage éco-responsable, le développement des toilettes sèches, une éco-ferme artisanale.

Les problématiques principales rencontrées et les éléments clés de réussite sont :

- L'ancrage territorial du collectif comme élément clé de réussite du projet (appui à la mise en réseau et réalisation de test/prototypage avant démarrage) ;
- Optimiser la gouvernance du projet (travail sur les processus et non sur les personnes pour ne pas alimenter les conflits, demande à préciser le qui fait quoi, nécessité de s'adapter par rapport au mode entrepreneurial) ;
- Planifier la stratégie de développement du projet pour le structurer (professionnalisation, installer l'activité bénévole ponctuelle vers une plus régulière) ;
- Organiser le travail pour structurer l'activité et son modèle économique, financier et juridique ;
- Travailler les questions de marketing/communication (développer l'approche clientèle).

Une première présentation des enseignements tirés de l'expérimentation a été réalisée lors de la Commission « Économie et tourisme » de la Fédération des Parcs le 6 décembre 2022.

Accompagnement de projets dans le cadre du dispositif « EnTer »

L'appui à l'outillage des Parcs volontaires dans le travail d'émergence d'activités s'est aussi poursuivi dans le cadre du dispositif « EnTer » proposé par la CDC/Territoires conseils. Cette année, la Fédération a accompagné un projet de réouverture d'une auberge rurale dans le PNR du Périgord-Limousin. Cela s'est fait par l'intervention d'une experte qui a animé plusieurs temps de travail sur la commune de septembre à novembre. Cette phase d'accompagnement s'est terminée par l'identification des engagements réciproques dans le cadre de la convention de mise à disposition des locaux du bistrot par la commune à l'association « Rencontres Citoyennes ». Cette convention doit permettre de poursuivre *a minima* l'expérimentation sur l'année 2023.

Promotion d'entreprises innovantes

Pour la 4^e année consécutive, la Fédération s'est associée à l'opération « Innover à la campagne, j'entreprends là où j'ai envie de vivre ». Il s'agit d'un concours à la création d'entreprises en milieu rural faisant la part belle aux projets innovants à différentes titres (technologiques, sociales, environnementales, commerciales/marketing, etc.).

La 4^e édition a été lancée en mai 2022. Après avoir largement promu l'action au sein du réseau des Parcs, la Fédération a vu remonter 36 candidatures d'entreprises au sein de 24 Parcs.

Différents secteurs d'activité sont couverts : entreprises de services (formation, prestations, énergie, mobilité, commerce), des activités artisanales et petites industries, des activités agricoles et des entreprises touristiques.

Six entreprises ont été nominées au prix spécial « Parc naturel régional ». Au terme des délibérations du jury « Parc », l'entreprise « Des poules et des vignes » installée dans le Parc Loire-Anjou-Touraine a été désignée lauréate du prix des Parcs naturels régionaux pour l'édition 2022. Il s'agit d'une activité comprenant un élevage de races anciennes de volailles, une conserverie transformant des légumes en plats cuisinés et un restaurant familial marqué « Valeurs Parc » et certifié au guide Michelin.

Les nominés ont fait l'objet d'une importante valorisation : site internet et réseaux sociaux de la Fédération, article dans le magazine « Parcs ».

La remise des prix s'est déroulée le 18 novembre 2022 au Pont du Gard en présence des nominés du prix « Parc », des autres lauréats et de grands chefs d'entreprise.

7.2 PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ PAR LES ENTREPRISES

La Fédération a organisé deux ateliers sur la prise en compte de la biodiversité par les entreprises : lors du Congrès des Parcs le 20 octobre : « Les entreprises (re)territorialisées, actrices incontournables de la convergence des transitions ? », qui a réuni une centaine de participants, et dans le cadre du forum « Biodiversité et Économie ». *cf. partie 5.5*

Ces ateliers ont permis de mettre en exergue l'intérêt et la plus-value des approches territoriales, caractérisées par la mise en réseau d'acteurs privés et publics, la consolidation de la solidarité de proximité, les choix de circuits plus courts en matière d'approvisionnement, de services, ancrage local vis-à-vis d'autres acteurs, etc.

En conclusion de l'atelier du Congrès, Romain Lajarge, représentant du Conseil d'orientation recherche prospective (CORP) de la Fédération a proposé quatre pistes de réflexion pour s'engager véritablement dans les transitions.

7.3 TOURISME DURABLE ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

La mise en œuvre de cette mission au sein de la Fédération est renforcée par l'appui d'IPAMAC (Association des Parcs du Massif central) qui a notamment développé une compétence sur les questions touristiques et activités de pleine nature (APN).

« Destination Parcs »

Après avoir retenu en 2021 un opérateur privé partenaire pour la commercialisation des offres touristiques, la Fédération a lancé en 2022 une phase test de mise en marché des premières offres de séjours et d'hébergements. Celle-ci a amené à :

➤ Choisir le nom de la plateforme numérique commercialisant les offres : « Destination Parcs » avec le slogan accompagnant « D'autres voyages s'inventent ici » ;

➤ Construire un site « Destination Parcs »

www.destination-Parcs.fr

nourri par les 14 premiers séjours et les 35 hébergements (essentiellement bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc ») sur les « Parcs pionniers », traduisant ainsi le positionnement retenu et travaillé avec un opérateur privé (Odysway). Cette interface permettait au public de pouvoir être informé de ces offres avant de finaliser l'acte d'achat sur le site d'Odysway.

➤ Conduire un programme de communication partagé entre la Fédération et les Parcs pilotes (campagne de lancement de la plateforme, communiqué et dossier de presse, etc.). Celle-ci a été confortée grâce à des partenariats éditoriaux avec des revues spécialisées (« Kaizen » et « Terre Sauvage ») mais surtout numérique au travers des campagnes Facebook, les posts, vidéos et articles issus de l'organisation de voyages d'influenceurs, d'un jeu concours et plus généralement du relais sur les réseaux sociaux de la Fédération et des Parcs engagés (compte Facebook « Destination Parcs »).



« Destination Parcs »

Ces actions ont montré l'intérêt du grand public traduit en termes de nombre d'impressions et de taux de clic sans que cela ne se traduise en actes d'achat. Dans ce contexte, le schéma imaginé à l'origine de création d'une entreprise pour commercialiser spécifiquement les offres « Destination Parcs » n'a pas été validé. Cela a également mis en évidence les limites du projet actuel : la faiblesse de la lisibilité des Parcs dans les offres touristiques et la nécessité de créer de l'adhésion à ces propositions « hors des sentiers battus ».

► En conclusion, les principaux enseignements de la phase test sont :

- la force d'un positionnement, partagé par les Parcs, lisible et original ;
- les Parcs restent attachés aux objectifs de « Destination Parcs » ;
- l'impossibilité de porter l'organisation de « Destination Parcs » sur un modèle économique reposant essentiellement sur des ressources clients ;
- la nécessité de créer une communauté « amie » des Parcs « grand public » importante à travers des outils de communication adaptés.

Développement maîtrisé des flux touristiques et d'activités de nature

Les Parcs restent fidèles à leur mission d'accueil du public afin de rendre accessible la découverte de leurs patrimoines. Cependant, l'attractivité renforcée des Parcs depuis quelques années met aussi en lumière les risques liés à la fréquentation accrue qui se traduit dans certains cas par des pics de sur fréquentation sur des territoires.

Des solutions sont possibles afin de favoriser un développement maîtrisé des flux de visiteurs qu'ils soient touristiques ou en relation avec la pratique de sports de nature. Cela passe par des stratégies de connaissance des flux, d'in-

formation/sensibilisation du public, de mise en œuvre de projets d'aménagement durable de sites, de recours à la médiation/concertation et d'articulation avec les structures détentrices de pouvoirs réglementaires.

En 2022, un groupe de travail s'est réuni à deux reprises : en avril et septembre. À chaque fois, avec des retours d'expériences de réseaux partenaires et des présentations d'actions conduites dans des Parcs moteurs. Il est aussi l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement des actions coordonnées par la Fédération des Parcs et d'identifier les besoins d'appui mutualisables au sein du réseau (notamment en termes de formation).

La Fédération s'est associée au ministère des Sports et au Pôle national ressources de sports de nature dans la phase de déploiement de *Outdoorvision*. L'objectif est de mettre à disposition des données GPS générées par les pratiquants *outdoor* à travers une plateforme informatique permettant leur exploitation à différentes échelles de territoires, pour analyser différents types de pratiques, différentes temporalités. En 2022, la Fédération a conventionné avec le Pôle afin de faciliter l'engagement d'une quinzaine de Parcs par an dans cet outil. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé au sein du réseau afin d'identifier les premiers Parcs volontaires. Elle a participé aux réunions de travail et de comité de pilotage organisées par le pôle de Ressources national des sports de nature.

Elle a poursuivi le travail d'information sur le dispositif « Biodiv'sports » développé par la LPO. Après avoir donné l'occasion de sa présentation lors du séminaire « Tourisme » de l'an dernier, la Fédération a participé au comité de pilotage de l'action afin de faciliter son développement au sein du réseau des Parcs.

Dans le cadre des partenariats avec les autres aires protégées, la Fédération a participé au comité de pilotage pour la réalisation d'un guide pratique du Réseau des Grands

Sites de France sur la question de la gestion durable de la fréquentation. Cela permet de mieux articuler les démarches menées dans ce domaine dans une logique de complémentarité et d'enrichissement. La Fédération a également poursuivi le partenariat déjà engagé avec les Parcs nationaux sur ce sujet. Elle a contribué au recueil réalisé en 2021/2022 par l'OFB concernant les expériences de gestion de la fréquentation dans les espaces naturels français.

Après un premier recensement des principaux types d'intervention des Parcs dans le domaine de la fréquentation en 2021, la Fédération a souhaité aller plus loin dans l'identification et l'analyse de pratiques remarquables au sein du réseau. L'objectif est d'aider au transfert d'expériences et de conforter l'impact des futures actions des Parcs à mener sur leur territoire. Pour cela, elle a sollicité un prestataire expert du domaine afin réaliser des fiches pratiques et méthodologiques.

Ce recueil comprend deux volets

1. Les expériences portant sur les différentes typologies d'actions qui seront analysées pour en tirer les enseignements.
2. Les outils innovants existants ou à créer, incitant les touristes et pratiquants de sports de nature à des «écogestes» dans les territoires de montagne, avec une analyse de ces outils (intérêt, coût de mise en œuvre, etc.).

Le lancement de ce travail s'est fait au sein d'ateliers de production réalisés lors du séminaire «Tourisme». La démarche s'articule avec celle engagée par le Réseau des Grands Sites de France et des Parcs nationaux. Elle se terminera en 2023.

Promotion des «Sentiers nature»

Dans le cadre du plan de relance du tourisme, le gouvernement a créé en 2022 le dispositif «Sentiers nature». Dès février, la Fédération s'est associée au Cerema en charge du pilotage de ce dispositif afin d'informer le réseau des Parcs de l'opportunité de recourir à celui-ci dans le cadre d'aménagement de sentiers. En effet, faisant partie du volet «Valorisation des patrimoines naturels et culturels» du plan tourisme, cette opération est dédiée au développement de projets de sentiers nouveaux ou d'aménagement de sentiers existants, ainsi que de travaux de protection de l'environnement ou de restauration écologique aux abords des sentiers.

En amont de la promotion du dispositif, la Fédération a également travaillé avec le Cerema afin de rendre le dispositif le plus opérationnel possible (réunion en juin avec quelques Parcs intéressés avant le lancement du dispositif en septembre). Depuis, des Parcs ont commencé à déposer des projets en leur nom ou en appui à des collectivités de leur territoire.

«Avenir montagne ingénierie»

Un autre dispositif a été engagé en 2022 à la suite d'un appel à projet : «Avenir montagne ingénierie» en partenariat entre l'ANCT et la Banque des territoires. Dans ce

cadre, la Fédération a proposé une action portant sur quatre axes dont deux concernent plus précisément le domaine du tourisme et des activités de pleine nature en zone de montagne. Ils portent sur le renouvellement de l'attractivité et l'adaptation du tourisme de montagne et la fréquentation touristique respectueuse de la biodiversité. Le descriptif des actions mises en place se trouve dans la partie 12.

7.4 SÉMINAIRE ANNUEL TOURISME/SPORTS DE NATURE

Le séminaire annuel destiné aux chargés de mission tourisme des Parcs s'est déroulé les 9 et 10 novembre dans le Parc des Baronnies provençales. Il a réuni une soixantaine de personnes.

Comme chaque année, il s'agit d'un temps de travail inter-Parcs réunissant principalement des techniciens (chargés de mission «tourisme», «activités de pleine nature») et associant quelques partenaires dans une logique de contribution et d'échange : Parcs nationaux/OFB, Fédérations nationales de sports (Randonnée et Equitation), partenaires des Parcs en Sud-Paca (CRT et Région).

Le séminaire alternant des temps en plénière mais aussi en ateliers pour faciliter la prise de parole, est l'occasion de traiter les principaux chantiers travaillés tout au long de l'année : le projet «Destination Parcs», la gestion de la fréquentation, le développement d'*Outdoorvision*.

Il a aussi permis d'échanger des visions et des expériences sur quelques questions à fort enjeu : adaptation du tourisme au changement climatique et itinérance/randonnée au travers les partenariats avec les Fédérations nationales sportives.

Enfin, le séminaire permet également de découvrir le territoire du Parc qui nous reçoit et ses partenaires grâce à des visites d'expériences et des rencontres d'acteurs, d'une part et à l'organisation d'un temps régional permettant de mettre en exergue des actions partenariales conduites, d'autre part.

Séminaire annuel Tourisme/sports de nature dans le parc des Baronnies provençales



Agriculture et alimentation

La Commission « Agriculture et alimentation » présidée par Guislain Cambier, président du Parc de l'Avesnois, s'est réunie en visioconférence les 8 février et 6 septembre 2022. Les thèmes de la première réunion étaient le développement de l'agriculture biologique dans les Parcs et le projet de convention FNAB-FPNRF, et celui de la seconde, le nouveau contexte agricole et les impacts pour les territoires et pour l'avenir de l'élevage extensif. La Commission permet de faire le lien entre toutes les actions menées sur les questions agricoles et alimentaires. Michaël Weber a pu rencontrer le 8 juin le ministre en charge de l'agriculture Marc Fesneau à l'occasion d'un échange organisé avec les réseaux agricoles et ruraux où la Fédération était conviée.

8.1 ALIMENTATION, LES PARCS TERRITOIRES D'UNE ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE

Connaissance et déploiement des dynamiques territoriales de transition : partenariat avec l'association Resolis

L'association Resolis est partenaire de la Fédération depuis plusieurs années. En 2022, la Fédération a participé au projet Résilience financé par la fondation Carasso et animé par l'association Resolis. Il s'agissait d'un projet visant à étudier les actions mises en place sur l'alimentation durant la crise sanitaire du Covid 19 et de voir quelle avait été la résilience de ces initiatives à la suite de la crise. Trois Parcs ont ainsi été interviewés comme témoins de l'évolution des pratiques alimentaires sur les territoires. Ce projet a permis de montrer la complexité de pérenniser des actions hors période de crise et de forte mobilisation.

Forts de ces actions communes, la Fédération a signé en juin une convention avec cette association afin de transférer à la Fédération la gestion et l'animation de la partie Alimentation responsable et durable de l'Observatoire Resolis. Deux réunions de rencontre et de formation aux outils Back Office ont donc été organisées entre l'équipe de la Fédération et de Resolis. L'Observatoire Resolis est une ressource intéressante pour les Parcs qui souhaitent se renseigner sur des initiatives innovantes en lien avec l'alimentation.

Appui à la construction et promotions de filières locales et durables au cœur des nouvelles chaînes agricoles et alimentaires

La Fédération a travaillé sur la question des filières agricoles, leur organisation, leur durabilité mais aussi l'implication et le rôle des Parcs dans l'organisation de celles-ci. Ce sujet a notamment été traité dans le cadre d'un stage sur l'année 2022. Certaines filières ont également été étudiées et accompagnées plus spécifiquement.

Filières agricoles et durabilité

Une enquête a été menée auprès des Parcs pour connaître l'implication de ceux-ci auprès des filières de leur territoire. Cela a permis d'identifier les freins et leviers soulevés par les Parcs dans l'accompagnement des acteurs de leur territoire à la structuration de filières. Parmi ceux-ci, la question de l'adaptation aux nouveaux modes de consommation et surtout la disponibilité des outils de transformation à proximité des lieux de production. Cette enquête a également permis de repérer des filières à enjeux au niveau national sur lesquelles des travaux plus poussés et des groupes de travail ont pu être organisés : la laine, le maraîchage, l'élevage (viandes). Une enquête complémentaire auprès d'organismes du milieu agricole a permis de creuser la question de la durabilité et du rôle des Parcs. Deux restitutions sur ce sujet des filières ont pu être réalisées dans le cadre de webinaires avec la FNAB et dans le cadre d'Avenir montagne. Un volet « Agriculture et alimentation » est en effet développé dans le projet commun plan Avenir montagne. Le webinaire associé était consacré, en 2022, aux filières agricoles territo-



rialisées. Une lettre agroécologie y a été également consacré et de nouveaux éléments seront transmis aux Parcs au fil des travaux sur les filières dans l'année 2023 notamment sur les filières identifiées comme « à enjeux ».

Filière laine

La filière laine est aujourd'hui au centre de nombreuses préoccupations au sein des Parcs. En effet, la difficulté à trouver des débouchés pour les éleveurs qui considèrent désormais la laine comme un déchet et non comme un coproduit valorisable est devenue problématique dans plusieurs régions. La Fédération a participé aux journées organisées par le Collectif Tricolor qui œuvre pour une restructuration d'une filière laine française en associant un ensemble de parties prenantes depuis les éleveurs jusqu'aux commerçants de produits à base de laine. La laine est un matériau qui peut avoir de multiples utilités (écoconstruction, amendements agricoles, habillement, etc.), la difficulté se trouvant dans les coûts de transformation et l'accessibilité d'outils de transformation sur le territoire national. Deux réunions sous forme de webinaires ont permis de partager les expériences mises en place par certains Parcs et d'essaimer les connaissances et actions possibles. Cet accompagnement par le partage d'information et l'organisation de temps d'échanges sera poursuivi en 2023.

Filière Venaison

La Fédération a poursuivi son partenariat avec la Fédération nationale des chasseurs (FNC) sur un projet européen « venaison » visant à mieux valoriser localement la viande issue de la chasse. Sur les huit projets pilotes, deux Parcs naturels régionaux, ceux des Ballons des Vosges et des Ardennes. Si un dialogue est encore à construire pour concilier les différents usages des espaces naturels, ces Parcs naturels régionaux ont pris le parti de mettre les acteurs concernés en relation et de valoriser localement cette viande de venaison. Les résultats de ce projet ont été valorisés au cours d'un séminaire organisé par la FNC le 29 novembre, où la Fédération et le Parc des Ballons des Vosges sont intervenus. Ils ont également été présentés lors d'un webinaire sur les filières du projet Avenir montagne. Et la Fédération a coconstruit avec les deux Parcs pilotes un film « Inventer demain » mettant en valeur la construction de ces filières et le rôle des deux Parcs.

Gouvernance

Contribution au projet charme piloté par l'INRAE « Quel rôle des élus, chargés de mission et chercheurs dans la TAA »

La Fédération a participé à la méthodologie et à la mise en contact avec les Parcs sur ce projet issu de l'accord-cadre avec les instituts de recherche *cf. CORP*. Un webinaire a été coorganisé le 11 octobre afin d'en restituer les résultats de la première phase aux Parcs. Une seconde phase visant à approfondir le sujet auprès de six Parcs pilotes a été amorcée avec un groupe d'étudiants piloté par Agrocampus-ouest.



Webinaire « Aménagement du territoire » et filière laine

Rôle-pilote des PNR dans la promotion et la diffusion de la transition agricole et alimentaire

Diffusion et mise à jour des expériences réalisées sur les PNR

La Fédération a lancé en septembre 2022 un travail avec un groupe d'étudiants de Sciences Po Paris qui se poursuivra en 2023. Partant des 48 fiches élaborées en 2020 pour mettre en avant les actions des Parcs sur les projets alimentaires territorialisés, le groupe a pour ambition d'élargir les fiches à la double thématique « Agriculture et alimentation » et d'effectuer une mise à jour pour les 58 Parcs. Chaque fiche a été retravaillée ou créée quand il n'y en avait pas, renvoyée au Parc avec proposition d'un échange pour validation. À ce jour, dix fiches sont terminées et mises en page par une graphiste. L'objectif est que les Parcs puissent réaliser les mises à jour régulières afin de disposer d'une base de données partagée d'actions.

Contribution des Parcs aux Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable à Angers

Le 13 septembre lors des assises, la Fédération a organisé avec le Parc de Brière un atelier auquel le Parc de l'Avesnois a également contribué.



Remise des prix du Concours général agricole des pratiques agro-écologiques

8.2 AGROÉCOLOGIE : RENFORCER ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES ET FAIRE LE LIEN AVEC UNE ALIMENTATION RESPONSABLE, DURABLE ET RELOCALISÉE

La Fédération a une convention avec le ministère de l'Agriculture qui permet d'animer le réseau sur ce sujet. Dans ce cadre, elle diffuse deux fois par an, une lettre d'information, « Agroécologie Parcs », visant à mettre en valeur les actions de notre réseau sur l'agroécologie. Les lettres 2022 portaient respectivement sur :

- les pesticides ;
- les filières agricoles dans les Parcs et leur durabilité.



La Fédération a renforcé les partenariats en faveur du développement des signes officiels de qualité et d'origine, et en particulier sur l'agriculture biologique.

Le 4 mars 2022, la Fédération a signé une convention de partenariat avec la Fédération nationale de l'agriculture biologique, à l'occasion d'une conférence organisée au Salon de l'agriculture. Elle incite les Parcs à indiquer des objectifs de montée en puissance de l'agriculture biologique sur les territoires, et les accompagne dans ces objectifs. Cette collaboration s'est fondée sur des échanges organisés sous forme de webinaires associant techniciens des Parcs et des Groupements d'agriculture biologique régionaux ou départementaux. Une quarantaine de personnes a participé à chacun de ces webinaires. Le premier webinaire du 8 mars portait sur la présentation respective des deux réseaux. Le second, organisé le 2 juin, visait à préciser les objectifs bio

dans les chartes, à présenter des outils à mettre en œuvre pour développer la bio dans les Parcs comme les plans bio et les exemples de coopérations entre Parcs et GAB. Le troisième webinaire, le 20 septembre, visait à partager les actions des GAB et PNR sur les filières territoriales et bio. Il s'est appuyé sur le travail réalisé sur les filières et les expériences repérées à cette occasion dans les Parcs. Le quatrième webinaire (1^{er} décembre) portait sur la marque « Valeurs Parc » et le nouveau label que la FNAB développe, et les synergies possibles. Cette convention vise un public de techniciens mais s'adresse aussi aux élus qui souhaitent proposer sur leur territoire une stratégie de développement de la bio et mobiliser les outils nécessaires, s'appuyer sur les acquis techniques de la bio pour inciter à une évolution des pratiques conventionnelles.

Après un renouvellement de la convention triennale fin 2021 avec l'INAO, la Fédération a préparé un webinaire commun le 13 décembre qui portait sur la coexistence et la complémentarité entre signes officiels de qualité et d'origine et la marque « Valeurs Parc ». L'objectif était également de renforcer l'interconnaissance et la collaboration entre Parc naturels régionaux et délégations territoriales INAO.

8.3 CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES

La Fédération participe au comité d'orientation du Concours général agricole des pratiques agro-écologiques. Le président de la Fédération est président d'honneur du comité. En 2022, la Fédération a participé au suivi de l'organisation du concours copiloté par Chambres d'agriculture France et l'AFAC pour la partie agroforesterie, aux actions de communication nationale sur le concours et aux informations en direction des Parcs organisateurs (webinaires de présentation du concours à de futurs potentiels nouveaux territoires organisateurs le 29 septembre 2022 et 10 novembre 2022).

La Fédération s'est impliquée dans l'organisation de la remise des prix le 4 mars 2022 précédée d'une conférence rassemblant les finalistes. 17 concours ont eu lieu sur un territoire de Parc en 2022 et sur les 16 agriculteurs lauréats, 6 sont exploitants dans des territoires de PNR.

8.4 TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE DANS LES AIRES PROTÉGÉES

Afin de poursuivre la collaboration entre la FPNRF, les Parcs nationaux et l'OFB sur les sujets agricoles, une nouvelle convention de 2 ans a été signée avec l'OFB fin 2021. Au-delà du sujet de la Pac, dont la réforme s'est achevée durant l'été 2022, la convention vise à contribuer à la définition et à la mise en œuvre de politiques agro-environnementales et d'outils de la transition agroécologique, tenant compte des spécificités des aires protégées et valorisant leurs capacités d'animation et d'expérimentation. La mise en œuvre de la convention a été suivie par le Comité de pilotage « Transition agro-écologique & aires protégées », qui réunit des représentants de la FPNRF, des Parcs nationaux et de l'OFB.

Suivi et mobilisation des politiques agro-environnementales

L'année 2022 constituait une année charnière entre la clôture des négociations du Plan stratégique national (PSN) et la préparation de l'entrée en vigueur de la nouvelle Pac. La Fédération est restée mobilisée sur les négociations du PSN y compris après la validation définitive de celui-ci en juillet, puisque certaines modalités de mise en œuvre restaient en discussion. La Fédération a participé aux dernières réunions de concertations et s'est particulièrement mobilisée sur les ultimes points d'arbitrages concernant la reconnaissance des surfaces pastorales, la comptabilisation des haies et la mise en œuvre des mesures agro-environnementales (MAEC). Les Parcs ont été régulièrement tenus au courant des actualités par des mails d'information.

Afin de préparer la mise en œuvre de la nouvelle Pac en 2023, et en particulier des nouvelles MAEC mises en œuvre par les Parcs, un espace Ressources Pac 2023 a été mis à disposition des Parcs, régulièrement alimenté avec des documents officiels, supports de formation, synthèses, etc. Plusieurs formations ont été organisées à destination des agents de Parcs et de Conservatoires d'espaces naturels : deux sessions sur les MAEC 2023 (février-mars), une séquence générale sur le fonctionnement de la Pac et le bilan de la réforme 2023 (septembre), et une séquence sur l'architecture environnementale de la Pac 2023 (octobre). Une formation spécifique sur la Pac 2023 à destination des élus et directeurs de Parcs, avec une dimension plus politique, a également été organisée (novembre).

Plus globalement, la Fédération a poursuivi le travail de suivi des politiques publiques et des sujets émergents liés à la transition agroécologique : futur de l'élevage, Paiements pour services environnementaux, Labels Bas-carbone agricoles, Solutions fondées sur la nature, etc.

La Fédération a renouvelé son adhésion à la plateforme « Pour une autre Pac », devenu « Collectif Nourrir » en 2022, qui rassemble plus de 50 organisations paysannes, environnementales, de bien-être animal, de consommateurs et de solidarité internationale. La Fédération participe activement aux discussions de la plateforme afin d'y apporter la vision des territoires et des aires protégées, et a notamment contribué aux GT sur la Pac et sur l'élevage.

Observatoire de l'agro-écologie et de l'alimentation dans les Parcs

Constatant le besoin de mieux connaître les systèmes agricoles et alimentaires de nos territoires, la Fédération et le réseau des Parcs nationaux ont l'ambition de construire un observatoire de l'agro-écologie et de l'alimentation dans les Parcs, qui présenterait de façon synthétique et visuelle un ensemble d'indicateurs régulièrement mis à jour sur les systèmes agricoles et alimentaires des Parcs.

Une étude de préfiguration a été commandée au Basic afin de définir une première liste d'indicateurs, en précisant les sources de données mobilisables, les fréquences de mise à jour, les traitements nécessaires, les types de représentations, etc. À partir de cette liste d'indicateurs, la Fédération a sollicité plusieurs structures travaillant sur les indicateurs agricoles afin d'explorer les différentes options pour la mobilisation des données et leur représentation dans l'observatoire : l'INRAE (gestion du Système d'information dédié aux territoires et de l'Observation du développement rural), l'UMS Patrinat (indicateurs de biodiversité lié aux pressions agricoles), Solagro (indicateurs de l'agro-écologie), l'Agreste (Recensement agricoles).

L'appel d'offre pour la construction de l'observatoire a été lancé fin 2022, avec une livraison prévue au second semestre 2023.

La préservation des prairies : Projet LIFE-Stratégique Nature

Futur projet d'envergure nationale coordonné par l'OFB, le projet LIFE-Stratégique Nature (2024-2032) a fixé comme axe prioritaire l'accompagnement de pratiques respectueuses de la biodiversité au sein des filières, notamment des filières agricoles. Dans le cadre de la préparation de ce projet, la FPNRF et le réseau des Parcs nationaux ont participé à l'élaboration d'une action sur la préservation des prairies permanentes via l'élevage extensif herbager, en lien avec les Conservatoires Botaniques Nationaux et le Service interdépartemental pour l'animation du Massif Central (SIDAM). Cette action vise notamment à renforcer et faire essaimer les actions des Parcs pour la préservation des prairies, de l'accompagnement des pratiques agricoles à la valorisation des produits issus de l'élevage extensif herbager.

L'organisation d'une réunion inter-Parcs sur les Prairies (mars) et d'un atelier sur la thématique « Les prairies, convergence des transitions agricole, alimentaire et climatique » lors du Congrès des PNR (octobre) a permis d'établir un premier bilan des outils Parcs en matière de préservation des prairies et de dégager plusieurs pistes d'actions.

La Commission «Forêt» présidée par Jacques Charron, président du Parc des Boucles de la Seine Normande, s'est réunie à deux reprises en visioconférence : le 12 janvier et le 14 décembre. Elle est organisée dans un premier temps dans un format de Commission restreinte permettant un échange entre élus et techniciens de Parcs avant une ouverture aux partenaires.

Elle a permis de travailler sur des sujets stratégiques nécessitant d'arrêter un positionnement de la Fédération :

- État d'avancement des Schémas Régionaux de Gestion Sylvicoles et de la participation des Parcs aux instances de révision
- Développement de méthodes Label bas-carbone « Libre évolution » en partenariat avec la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels et « Gestion intégrative »
- Échanges sur le positionnement des Parcs et de la Fédération sur les pratiques intensives de gestion forestière et en particulier les coupes rases
- Contribution de la Fédération des Parcs aux révisions des référentiels de gestion forestière PEFC et FSC

Elle a été aussi l'occasion de présenter des actions menées par les Parcs et par leurs partenaires (état d'avancement des échanges pour un partenariat IGN/PNR sur la forêt, projet de recherche Dominos par AgroParisTech, actions menées dans le cadre du Programme opérationnel interrégional du massif des Alpes sur les trames de forêts matures, Festival «Les Nuits des Forêts», livre blanc sur l'introduction d'essences exotiques en forêt – Société Botanique de France, volet forêt de programme LIFE Biodiv'Est).

Enfin, la commission a permis de traiter un certain nombre de thèmes d'actualité : webinaire consacré aux Paiements pour Services Environnementaux forestiers, avancement de l'enquête sur la sensibilisation des publics à la forêt et au bois dans les Parcs naturels, partenariat avec RTE pour la valorisation des produits issus de l'entretien des emprises de lignes, Plan national d'actions «Vieux bois et forêts subnaturelles», Plan national d'actions «Sols forestiers», Observatoire des Forêts sentinelles, etc.

La mission « Forêt » de la Fédération des Parcs a été soutenue par l'OFB et le ministère de l'Agriculture dans le cadre de deux conventions pluriannuelles 2021-2022 autour de quatre grands axes :

- 1. Forêt et changement climatique**
- 2. Nouvelles attentes sociales vis-à-vis de la forêt**
- 3. Forêt et biodiversité**
- 4. Autres actions transversales et animation du réseau « Forêt » des Parcs**

9.1 FORÊT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un film a été réalisé sur la dimension carbone de la gestion forestière dans le cadre de la collection de la Fédération « Inventer demain ». Il a été illustré par la démarche Sylv'Acctes dans le Parc du Pilat.

Développement d'une méthode Label bas-carbone « Libre Évolution »

La Fédération est partenaire de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) pour le développement d'une méthode Label bas-carbone valorisant l'inscription de peuplements forestiers dans une gestion en libre évolution.

L'objectif de ce travail est d'étoffer les itinéraires de gestion actuellement reconnus par le Label bas-carbone afin d'offrir aux propriétaires forestiers et aux financeurs potentiels la possibilité de s'inscrire dans une gestion conservatoire favorable à la fois au stockage de carbone en forêt mais aussi à la biodiversité forestière dont une part importante est associée aux peuplements forestiers matures et au bois mort.



L'élaboration de cette méthode a débuté en 2022 avec la rédaction de documents de cadrage précisant les objectifs de la méthode, son développement opérationnel et le positionnement des partenaires. Il se poursuivra en 2023 par le développement des outils de calcul et les tests terrain permettant de proposer cette méthode à la validation du Label.

La Fédération s'intéresse également au développement d'une méthode Label bas-carbone pour la sylviculture à couvert continu portée notamment par l'Association Futaie irrégulière et dont les itinéraires de gestion proposés correspondent à la sylviculture prônée dans les Parcs en permettant à la fois de produire du bois d'œuvre de qualité et de préserver les fonctions environnementales et sociales des espaces boisés.

Construction d'un projet de recherche et développement pour des Parcs volontaires

La thématique de l'adaptation des forêts au changement climatique et de l'incidence de l'évolution des forêts et de leur gestion a semblé un thème à privilégier pour travailler avec la recherche.

La Fédération s'est donc rapprochée du Parc des Boucles de la Seine Normande qui participe à un programme de recherche intitulé FUSEE, porté par les laboratoires de recherche du CETAPS et d'ECODIV et mêlant approche sociologique et écologique pour identifier l'impact du changement climatique sur les écosystèmes et sur les usages récréatifs en forêt. Ces travaux de recherche donneront lieu à l'organisation d'un colloque scientifique ouvert aux acteurs de la filière forêt bois et aux usagers des forêts en juin 2023 à Rouen. L'appel à contribution a été diffusé auprès de la communauté scientifique fin 2022.

9.2 NOUVELLES ATTENTES SOCIALES VIS-À-VIS DE LA FORÊT

Développement de la démarche Sylvotrophée au sein des Parcs

Le projet de « trophée des forêts » ne s'est pas concrétisé pour l'instant. En effet, les Parcs organisateurs de Sylvotrophée ont souhaité continuer à échanger leur expérience avec l'aide de la Fédération, plutôt que de s'engager dans la mise en place d'une opération nationale. Dans ce cadre, la Fédération a procédé à une actualisation de l'état des lieux des Sylvotrophées lancées dans le réseau. Le concept lancé dans les Parcs de l'est de la France a été repris, développé et coordonné au sein des Parcs du Massif central par l'IPAMAC et nous avons observé une nouvelle dynamique au sein du réseau avec une dizaine de nouveaux Parcs engagés ou en prévision.

Près d'une vingtaine de Parcs a mis en place un Sylvotrophée avec au total une cinquantaine d'éditions organisées depuis 2017. La pratique généralement développée par les Parcs est un rythme d'organisation d'une édition tous les 2 ans. La plupart des Sylvotrophées couvre les forêts publiques et privées (certains alternent d'une édition à l'autre entre les deux types de forêt). Les Parcs font souvent le choix de thématiques à l'occasion du lancement d'une édition de l'écotrophée : majoritairement en futaie irrégulière, mais aussi « Sapinières-Hêtraies », « Forêts anciennes et trame de vieux bois » / « vieilles forêts de résineux ». Les Sylvotrophées sont construits en partenariat systématique avec l'ONF et le CRPF. De plus, certains Parcs ont sollicité des COFOR et à un degré moindre les chambres d'agriculture, l'INRAE, un CEN.

Travail ethnologique sur les « perceptions de la forêt » dans des territoires de Parcs

Ce sujet a été au cœur du séminaire « Forêt » organisé en Aubrac en mars 2022 sur le thème « Forêt et société » avec notamment les interventions lors de la séquence d'ouverture de Jonathan Lenglet, AgroParisTech, Philippe Deuffic, INRAE, et Arnaud Sergent, INRAE, qui ont dressé un panorama de l'évolution de la perception de la forêt et de sa gestion à travers différents prismes.

Contribution à l'écriture d'une bande-dessinée « Forêt », en partenariat avec Casterman

L'édition, courant mars 2022, par Casterman de la bande-dessinée « Les Forêts – Un monde fabuleux à découvrir » de Jean-Baptiste de Panafieu et Adrienne Barman a marqué l'aboutissement d'un partenariat avec la Fédération initié en 2020, suite à une initiative du Parc Périgord-Limousin.

Pour rappel, 26 Parcs ont précommandé près de 2 700 exemplaires de la BD dans le cadre d'un contrat passé avec l'éditeur puis d'un conventionnement entre la Fédération et les Parcs. L'ouvrage a été présenté lors du séminaire « Forêt » en Aubrac avec l'intervention de l'auteur et de l'illustratrice qui ont pu échanger avec les participants au séminaire dont beaucoup avaient contribué à la relecture et aux différentes étapes d'élaboration de l'ouvrage.

9.3 FORÊT ET BIODIVERSITÉ

Mise en réseau des « marteloscopes »

La Fédération a pris la décision d'étudier un rapprochement avec l'Office national des forêts pour travailler sur une version « Parcs » de l'application « marteloscope » développée par l'ONF et mise en œuvre dans le Parc de Chartreuse (Col de Porte), en forêt de Sénard et en Normandie (programme inter Parcs SOBIOFOR).

Dans ce contexte, un groupe de travail s'est réuni en janvier 2022 permettant de confirmer le fort intérêt des Parcs pour cet outil au regard du nombre de dispositifs déjà installés ou en projet. Le développement de l'application a été poursuivi avec l'intervention d'un prestataire (Furet Company) financé par l'ONF et des Parcs dans le cadre de programmes locaux spécifiques (DRAAF de Normandie).

Des échanges ont eu lieu en parallèle avec l'ensemble des Parcs intéressés pour travailler au déploiement de cette application en 2023.

9.4 D'UN SÉMINAIRE EN TRADUCTION DES APPROCHES TERRITORIALES SUR LA FORÊT

La Fédération organise traditionnellement un séminaire « Forêt » tous les deux ans. La dernière édition a eu lieu en 2018 en Chartreuse, puis la crise sanitaire a entraîné un report de l'édition suivante en 2022. Ce séminaire a donc eu lieu les 29 et 30 mars dans le Parc naturel régional de l'Aubrac sur le thème « Vers une vision partagée de la forêt ». Cette question, largement abordée lors de la plénière d'introduction avec plusieurs chercheurs, venait prolonger les échanges du séminaire précédent traitant « des liens entre villes et forêts ». Le programme du séminaire a alterné des temps de plénière, des ateliers de travail et des sorties terrain et a réuni près de 100 participants du réseau « Forêt » des Parcs et des partenaires techniques et institutionnels.

➤ Pour rappel les ateliers de travail portaient sur

- **La forêt et le bois au service d'une société bas-carbone** (labels, sylviculture, relation adaptation/atténuation, etc.)
- **La médiation, la gouvernance et le dialogue territorial** Quelle place pour les attentes sociétales dans les choix de gestion forestière ?
- **La sensibilisation des publics et la pédagogie** Comment partager les connaissances pour un point de vue éclairé sur la forêt et la filière bois ?
- **Les filières, la traçabilité des produits et les circuits courts** Quelle relation entre la société et les produits issus de la filière bois ?

Contribution à des travaux, réflexions et échanges

La Fédération anime le réseau « Forêt » constitué des chargés de mission des Parcs travaillant sur ces sujets en diffusant les informations liées aux actualités concernant la forêt et le bois et en animant des réflexions collectives sur différentes actions ou sur des sujets stratégiques quant à la place de la forêt et du bois dans les Parcs naturels.

En parallèle, **la Fédération participe à de nombreux travaux portés à l'échelle nationale :**

- Participation aux révisions des systèmes de certification de la gestion forestière FSC et PEFC
- Comité des utilisateurs pour l'expertise « Coupe rase et renouvellement forestier »
- Comité d'orientation de l'observatoire des forêts sentinelles
- PNA « Vieux bois et forêts subnaturelles »
- PNA « Sols forestiers »

Urbanisme, paysage, climat et énergie

La Commission « Urbanisme, paysage, climat et énergie » présidée par Philippe Gamen, président du Parc du Massif des Bauges s'est réunie les 9 mars, 15 juin et 13 septembre.

10.1 PAYSAGE ET URBANISME, UN AMÉNAGEMENT AU SERVICE DU PROJET LOCAL

Une année centrée sur le paysage comme préalable à toute mise en œuvre du projet de territoire. Répondre aux besoins des habitants tant que faire se peut, à partir de la ressource locale sur des axes stratégiques : **habitat, mobilité, nature, alimentation, climat**. Donc le paysage comme levier de transition et de la mise en œuvre du projet local.



Enseignement supérieur et territoires : Ateliers « Hors les murs »

La Fédération a soutenu les croisements entre l'enseignement supérieur, les Parcs naturels régionaux et les Petites villes de demain sous un angle spécifique : une immersion toute une semaine avec des étudiants de disciplines différentes dans un territoire afin d'en comprendre le fonctionnement et d'élaborer des pistes de développement. Au total, quinze ateliers Hors les murs se sont déroulés dans des Parcs naturels et les Petites villes de demain. Au programme : renaturation des petites villes, développement économique, tourisme quatre saisons des stations, adaptation au changement climatique, etc.

Les formations impliquées se sont élargies, touchant désormais des étudiants en sociologie, en design et en ingénierie. En parallèle, les écoles d'architecture, d'urbanisme et de paysage ont continué à se mobiliser pleinement dans ce dispositif. Cet élargissement se reporte aussi spatialement avec pour la première fois, des ateliers Hors les murs pluridisciplinaires qui se sont déroulés en dehors des Parcs, démontrant toute la pertinence du réseau des Parcs à expérimenter des méthodes et des manières de faire et à porter au-delà de leurs périmètres leurs enseignements, compétences, acquis et réussites.

Pour faciliter la transférabilité de l'expérimentation, la Fédération a publié un recueil d'expériences qui capitalise chacun des 32 ateliers Hors les murs réalisés. Ce document recense les thématiques abordées, les conditions de l'immersion, les écoles et disciplines impliquées, les partenariats constitués, le coût de l'opération ainsi que les financeurs mobilisés. Les livrables sont également valorisés. L'objet premier de cette capitalisation est d'inspirer les porteurs de projets dans le montage d'un projet à partir des expériences déjà conduites.



► www.Parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/capitalisation-des-ateliers-hors-les-murs-octobre-2022

Deux vidéos de la série « Inventer demain » ont été tournées à Bourg-Saint-Maurice et à Volvic afin de partager des expériences de redéploiement territorial misant sur l'enseignement supérieur et la recherche. Parallèlement, un label « ateliers Hors les murs » a été déposé et un logo a été conçu afin d'identifier et de valoriser les expériences conduites qui s'inspirent de la méthode imaginée par la Fédération des Parcs et ses partenaires : le ministère de la Culture, le ministère de l'Écologie et de la transition énergétique et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).



Séminaire « Urbanisme, paysage, climat et énergie » dans le Parc du Livradois-Forez

Plus largement, la Fédération a animé ce dispositif auprès du réseau des Petites villes de demain aux côtés de l'ANCT. La Fédération a accompagné les Petites villes de demain en mettant en place une assistance à maîtrise d'ouvrage et en accompagnant l'identification d'écoles volontaires. Une dizaine d'ateliers territoriaux ont été organisés avec une seule école.



Le paysage outil de participation habitante : Université populaire du cadre de vie

La Fédération a mis en ligne la plateforme habiter-parc.fr, un outil technique destiné à favoriser une meilleure perception du territoire par ses acteurs locaux dans le cadre de l'Université populaire du cadre de vie.

La création de cette nouvelle plateforme a pour ambition de permettre aux habitants et acteurs locaux d'appréhender le paysage et l'urbanisme en favorisant la compréhension de leur environnement local. La Fédération a réalisé un travail d'accompagnement et de structuration de l'offre territoriale à travers :

- L'animation de onze comités de pilotage, accompagné de Parcs pilotes : la Brenne, la Chartreuse, et les Préalpes d'Azur. La création d'un espace collaboratif en interne a permis la connaissance et le partage du travail commun entre les Parcs et le prestataire « Terre de Pixels » qui a créé en début d'année 2022, la plateforme.

- De nombreuses présentations effectuées à distance lors des webinaires organisés par le pôle Aménagement du territoire. Et en présentiel, lors des séminaires « Implication des habitants » dans le Golfe du Morbihan en mars 2022 (création d'un livret de présentation, une carte des Parcs pilotes), et « Traduire un projet local dans un plan de paysage » en Brenne en juin 2022. Une présentation également lors d'une commission « Urbanisme » du Parc des Landes de Gascogne.
- La capitalisation de dix vidéos « Inventer demain » (deux prochaines à paraître pour 2023) en page d'accueil de la plateforme.
- Un appui avec les Parcs pour alimenter la plateforme et le suivi régulier de la gestion de l'outil conduite avec le prestataire : publication d'actualités et création d'une charte pour les biens immobiliers.
- Un suivi du contenu de la plateforme (fiches thématiques, biens immobiliers, actualités), et de la mise en ligne de la plateforme avec le prestataire (référencement ; DNS ; back office).

La présence d'un stand au Marché des initiatives lors du Congrès des Parcs en octobre 2022 au Parc de Brière, avec la création d'un totem pour le marché a permis de lancer la communication. En novembre 2022, la promotion de cette plateforme s'est poursuivie avec une annonce sur les réseaux sociaux de la Fédération, ainsi que l'envoi d'un communiqué de presse. Une communication qui a été relayée lors du séminaire annuel du pôle Aménagement dans le Livradois-Forez.

Les expérimentations et initiatives ainsi portées dans ces territoires sont rendus accessibles à tous via la nouvelle plateforme.

Paysage et urbanisme, des leviers aux transitions

Organisation de dix webinaires, identifications des expériences et des intervenants, animation, production de synthèse et mise en ligne des supports.

Thèmes des webinaires

1. **OPP**
2. **Plan de Paysage**
3. **Ateliers « Hors les Murs »**
4. **Agriculture et paysage**
5. **ZAN et Paysage**
6. **Élagage des espaces publics et privées, vers une montée en compétence des acteurs locaux**
7. **Paysage : traitement du photovoltaïque**
8. **Affichage publicitaire**
9. **Habitat participatif, de l'intégration paysagère à la livraison des bâtiments, quels accompagnements**
10. **Comment aborder la mobilité en zone de montagne (inclus, la part du paysage dans les projets).**



● **Lien pour télécharger les synthèses et les supports des webinaires**

► www.parcs-naturels-regionaux.fr/compte-rendu-des-webinaires-du-reseau-amenagement-du-territoire

● **Deux séminaires**

Un dans la Brenne et un dans le Livradois-Forez ;

● **Deux publications**

Inventaire des pratiques en matière de paysage et capitalisation de 32 ateliers « Hors les murs » ;

● **Quatre numéros de la lettre d'information « Le Lien. Paysage, urbanisme et architecture »**

► www.parcs-naturels-regionaux.fr/lien-paysage

● **Production de vidéos « Inventer demain »**

dix spécifiquement sur le paysage

► https://www.youtube.com/playlist?list=PLNc_1dg3gWHcDurnOpwEeiEAYZWWdIP4Z

● **Participation aux instances du ministère ;**

● **Lobby parlementaire, amendements, etc.**

10.2 ADAPTATION ET TRANSITION CLIMATIQUE

Dans le cadre de l'animation du réseau technique, un accent particulier a été mis sur la place de l'adaptation dans les chartes de Parc. Un appui à la relecture des projets de charte a été apporté aux techniciens en charge des questions de charte. Dans le même temps, cet enjeu a été traité lors du séminaire « Énergie, climat » dans le Livradois-Forez à travers des exemples concrets en lien avec la construction et les choix d'aménagement. Cette question de l'adaptation et notamment l'axe du partage et de l'engagement des acteurs du territoire ont été au cœur d'un séminaire sur la participation organisé dans le Parc du Golfe du Morbihan les 22 et 23 mars 2022.

Mais c'est notamment dans le cadre du travail sur la rénovation du bâti que cet axe a été particulièrement abordé via les filières de matériaux biosourcés et leur modèle économique et environnemental ainsi que les choix de matériaux compatibles avec les évolutions climatiques.

Enfin, dans le cadre de la collection de films « Inventer demain », cette question a pu être mise en avant notamment sur la question de la nature en ville en lien avec les

ÉcoQuartier. Des choix pertinents sont à faire en matière de végétalisation avec un témoignage de la ville de Corte sur le Parc naturel régional de Corse. Un film a été réalisé sur la question de l'adaptation de la forêt dans le cadre de la même collection de films.

10.3 BAS-CARBONE

Le suivi de la dimension carbone dans les différentes actions des Parcs s'est poursuivi avec des entrées plus thématiques permettant de lier la question carbone directement à des actions « habituelles » des Parcs ou des acteurs des territoires.

Tourisme et carbone

Un travail a été engagé avec l'Ademe sur la prise en compte de la dimension carbone dans les actions tourisme des Parcs conduites dans le cadre de la marque « Valeur Parcs naturels régionaux ».

C'est ainsi qu'un appel à projet pour des entreprises touristiques souhaitant être accompagnées dans l'intégration d'action de maîtrise des GES a été co-construit avec l'Ademe en intégrant un volet dédié aux entreprises touristiques bénéficiant de la marque. Ce dispositif a été précédé d'intervention de sensibilisation au sein du groupe de travail sur la marque. L'appel à candidature a été finalisé durant l'été 2022 et se terminera en 2023.

Forêt et carbone

La Fédération a poursuivi la prise en compte des enjeux carbone en lien avec la forêt, important stockeur de carbone notamment via le sol. Cette sensibilisation est passée par l'organisation d'un atelier « Carbone et forêt » lors du séminaire « Forêt » organisé dans le Parc naturel régional de l'Aubrac en mars 2022. Ces échanges avec des acteurs forestiers ont permis de souligner l'intérêt des forestiers pour l'engagement dans une politique carbone mais aussi leur inquiétude sur la lourdeur des dispositifs et la plus-value économique potentielle en rapport avec une charge de travail et des contraintes liées notamment à la mise en place d'un Label bas-carbone.

La Fédération a également suivi deux démarches de « Label bas-carbone » sur une approche « libre évolution » et une approche « gestion des forêts anciennes ».

Enfin, en réaction aux interrogations des Parcs et du monde forestier, la Fédération a lancé un film de la collection « Inventer demain » sur la place du carbone dans la gestion forestière. Le film, qui sera disponible fin janvier 2023, se déroule dans le Parc naturel régional du Pilat et porte sur la démarche Sylv'Acctes qui valorise la dimension carbone au service d'une bonne gestion forestière.

10.4 ÉNERGIE

Actualités législatives

Cette année a été marquée par un cadre réglementaire en plein bouleversement et une nécessaire mise à jour des positionnements de la Fédération sur le sujet du développement des ENR dans les territoires de Parc.



La Fédération s'est investie dans les débats sur la mise en œuvre des projets de loi impactant le cadre de la mise en œuvre de production d'énergie renouvelable. Elle a, durant l'été, apporté son témoignage lors d'une « mission flash » de l'Assemblée nationale et a souligné la volonté des Parcs d'être engagés dans la transition énergétique mais aussi de ne pas mettre en péril d'autres enjeux essentiels (biodiversité, cadre de vie) au cœur des missions des Parcs.

La Fédération a proposé plusieurs amendements au futur projet de loi qui sera finalisés début janvier 2023. La consultation la plus en amont possible des Parcs concernés lors du dépôt d'un projet ENR, la préservation des aires protégées et des Grands sites sont au cœur des propositions sans pour autant reculer sur les ambitions en matière énergétique.

Positionnements

La Fédération a mis à jour son positionnement national sur l'énergie photovoltaïque et a finalisé son positionnement sur la méthanisation, comme préalablement celui sur l'éolien. Ces motions du Bureau de la Fédération ont été précédées d'un travail d'animation technique, de séances dédiées au sein de la commission « Urbanisme, paysage, climat, énergie ».

Échanges et partenariats

La Fédération a également appuyé les Parcs dans leurs réflexions avec des interventions lors de réunions dédiées sur des sujets ENR :

- Intervention « atelier-débat méthanisation » organisée par le Parc de Scarpe-Escaut en septembre 2022 ;
- Animation d'une journée d'information sur l'éolien dans le Parc du Haut-Languedoc le 18 mai 2022.

Éoliennes



La question du développement des énergies renouvelables et des choix énergétiques a aussi été traitée lors d'un séminaire sur les Plans de paysage organisé en Brenne les 8 et 9 juin 2022.

La Fédération a également conduit, avec plusieurs partenaires, des enquêtes et analyse relatives à l'énergie :

- Webinaire sur les modes de consommation énergétique dans les bâtiments résidentiel des Parcs (3 mars 2022) avec EDF ;
- Enquête sur les énergies renouvelables et les Parcs avec Engie.

Relation avec les syndicats d'énergie

Dans la suite d'une première étude réalisée au début des années 2000, la Fédération a souhaité mettre en œuvre une étude sur la relation PNR et syndicats d'énergies. Elle a établi un cahier des charges et lancé en septembre 2022 un appel d'offre qui s'est avéré sans suite du fait des réponses reçues en décalage avec nos attentes. Elle relancera cet appel début 2023.

Séminaire annuel « Énergie Climat »

Le séminaire annuel technique du réseau des Parcs s'est déroulé du 5 au 7 décembre sur le Parc du Livradois-Forez. Les questions d'adaptation, de pollution lumineuse, de précarité énergétique ont pu être abordées via des exemples concrets. Les actes seront diffusés en février 2023.

Bonnes pratiques de développement des ENR / biodiversité

Le projet d'un document sur les bonnes pratiques de développement des ENR dans les Parcs s'est poursuivi avec un travail avec Engie sur l'identification de site pilote, le déploiement des notes de positionnements. Pour amplifier ce travail, la Fédération a mis en œuvre une mission « Énergie et biodiversité » et a posé une candidature sur un observatoire « Énergie et biodiversité dans les aires protégées » dans le cadre du futur programme « LIFE stratégie nature ». L'OFB a retenu le dossier dont le résultat sera connu en 2023.

Protection du ciel étoilé : lumière sur les actions des Parcs



Lors des 12^{es} assises de la biodiversité à Besançon les 7, 8 et 9 septembre 2022, la Fédération a conduit une conférence sur « Les infrastructures linéaires de transports d'énergie et la biodiversité » dans laquelle elle a mobilisé ses partenaires (GRT-gaz, Enedis et RTE) et est intervenue dans une conférence sur la biodiversité et le photovoltaïque.

Précarité énergétique

Dans les suites d'un travail sur les modes de chauffage utilisé dans les logements sur les Parcs réalisé avec EDF, la dimension précarité énergétique a été mise en avant et a donné lieu à un travail préparatoire d'une action en 2023 et qui donnera lieu à un stage de six mois. La Fédération associera la Banque des territoires au comité de pilotage de ces travaux.

10.5 POLLUTION LUMINEUSE

Dans le cadre d'un partenariat fort avec la Direction générale de la prévention des risques, la Fédération a piloté une enquête nationale et un ensemble de travaux sur l'application des arrêtés de décembre 2018 et sur les perspectives de révision possible en 2023. Ces travaux ont mobilisé une quarantaine de Parcs.

Elle a également réalisé deux films de la série « Inventer demain » sur la relation avec la biodiversité et sur l'engagement des communes et des entreprises.

Elle a également participé à un webinaire organisé par l'Institut Paris Région à destination des habitants des Parcs et s'est mobilisée pour l'opération « Le jour de la nuit » portée par Agir pour l'environnement.

10.6 ÉCOQUARTIERS

La Fédération s'est comme chaque année mobilisée pour le développement des démarches ÉcoQuartiers dans les Parcs. Un webinaire de présentation de l'évolution du label a été organisé le 2 septembre 2022.

La Fédération a également mobilisé les Parcs pour participer aux expertises de la campagne 2022 de labellisation et à participer aux Commissions nationales. Elle a également poursuivi les films thématiques sur des axes à intégrer dans les ÉcoQuartiers avec cette année un film sur la biodiversité en ville, un sur la santé dans les ÉcoQuartiers et un sur l'impact d'un ÉcoQuartier sur son territoire après plusieurs années.

10.7 RÉNOVATION ET MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

La Fédération a poursuivi la mise en avant et l'intégration des matériaux biosourcés dans les politiques publiques de rénovation et sur le soutien à l'émergence de filières locales pérennes. Elle est intervenue au 8^e forum « Entreprendre dans la culture » dans un atelier dédié à l'adaptation du bâti et aux matériaux biosourcés.

PARTIE 11

Vie culturelle, éducation et lien social

La Commission présidée par Jean-Jacques Boussaingault, président du Parc du Gâtinais Français, ne s'est pas réunie en 2022. Grâce au soutien du ministère de la Culture, la Fédération a poursuivi ses objectifs de développement de la vie culturelle et éducative de ses territoires ruraux auprès des agents des Parcs naturels régionaux en charge de la Culture et de l'Éducation. L'année a été marquée par le renouvellement de la signature de la Convention-cadre avec le ministère de la Culture pour la période 2022/2025.

11.1 ANIMATION DU RÉSEAU CULTURE ET ÉDUCATION

La Convention-cadre avec le ministère de la Culture

Les objectifs de cette nouvelle convention sont l'aménagement, le développement culturel, l'attractivité, la participation des habitants et le développement durable des territoires ruraux. Depuis 2001, la coopération entre le ministère de la Culture et la Fédération a largement contribué à l'aménagement des territoires ruraux des Parcs et notamment à travers la préservation et la valorisation du patrimoine culturel et naturel, de l'écohabitat et des filières biosourcées.

Cette coopération contribue également au développement de la vie culturelle des territoires de Parcs dans les diffé-

rents domaines culturels : œuvres d'art dans l'espace public, résidences de création impliquant les habitants, projets d'éducation artistique et culturelle en lien avec l'éducation à l'environnement, actions autour du livre et de la lecture. La nouvelle convention-cadre 2022-2025 s'inscrit dans la continuité de la convention précédente tout en affirmant les enjeux actuels de revitalisation, de transition écologique, de développement durable et de participation des habitants.

Le séminaire technique annuel

Il s'est tenu du 7 au 10 novembre dans le Parc naturel régional de Corse. La question posée cette année portait sur : « Charte partenariale et convention cadre avec les ministères de la Culture, de la Transition écologique et de l'Éducation nationale : Quelles déclinaisons concrètes dans mon Parc et à la Fédération ? » Il a rassemblé 35 participants. Au total, ce sont 22 Parcs qui étaient représentés.

Séminaire annuel dans le Parc de Corse





Les principaux résultats des deux ateliers de réflexions

Atelier 1

Appropriation et déclinaison de la charte partenariale avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Transition Ecologique

Axe A

Renforcer les liens des Parcs avec les deux ministères au niveau local, régional et national

1. Désigner un interlocuteur, référent, par académie pour les Parcs :
 - a. Faciliter le dialogue entre les Parcs et les deux partenaires
 - b. Se tenir informé des actualités réciproques
 - c. Faciliter la mise en place d'actions partenariales
2. Permettre la mise en place de professeurs-relais si le besoin est identifié.
3. Assurer le financement de dispositifs portés par les Parcs naturels régionaux, enrichis de leurs spécificités (transversalité, éducation à la complexité, ancrage territorial, etc.) par les ministères.
4. Mettre en œuvre la charte partenariale au niveau régional/académique afin d'affirmer le rôle des Parcs naturels régionaux dans la structuration d'une politique éducative territoriale et locale.
5. Développer des temps de formation pour les enseignants et les conseillers pédagogiques chaque année.
6. Créer un outil de lecture croisée des missions des Parcs et des programmes scolaires entre Parcs naturels régionaux et l'Éducation nationale, afin de les décliner sur les territoires de chaque Parc.

Axe B

Emmener les publics de tous âges dehors, voir(e) plus loin

1. Encourager une pédagogie du territoire par l'approche terrain en favorisant le lien nature-culture-DEHORS! (ABC, École du dehors, Défi familles à biodiversité positive, une EAC en extérieur au plus près du terrain).
2. Utiliser le réseau et le maillage territorial des Parcs pour faciliter et mettre en place les projets de classes jumelées inter-Parc à l'échelle régionale et nationale.
3. Affirmer et développer le rôle des Parcs dans la mise en place des aires éducatives, en particulier au travers de leurs compétences et expertise sur le croisement des approches nature et culture.
4. S'appuyer sur la généralisation d'éco-délégués dans tous les établissements pour impliquer ces jeunes dans des actions Parc (conseil de jeunes habitants du Parc, chantiers jeunes, formations...).

Atelier 2

Appropriation et déclinaison de la Convention cadre avec le ministère de la Culture

Axe 1

Partenariats et coopérations

- Identifier un interlocuteur Drac dédié facilitateur de la relation avec les PNR.
- Pouvoir solliciter l'expertise de la Drac dans les projets conduits dans les Parcs.
- Affirmer le rôle des Parcs comme acteurs incontournables du développement culturel et les associer aux politiques publiques.
- Formations communes entre élus et agents des Parcs (voire partenaires) sur l'intérêt de la culture pour répondre aux enjeux des territoires Parc et aux enjeux des transitions.
- Faire entrer un ou des artistes au sein du CORP puis progressivement dans les conseils scientifiques des Parcs.
- Organisation d'un sommet virtuel transdisciplinaire (ex. écologie, psychologie) sur le thème des relations homme-nature avec une mise en récit par une équipe artistique.
- Dans chaque séminaire thématique de la Fédération, une expérience artistique en lien avec la thématique soit proposée ou présentée afin que les démarches culturelles soient mieux appropriées et reconnues comme vecteur de changement.

Axe 2

Projets opérationnels

- Des projets artistiques inter-Parcs et inter-Drac.
- Des projets expérimentaux transdisciplinaires (approches scientifique, sensitive, ludique, émotionnelle, etc.) et orchestrés par la mission Culture.

Des thématiques à aborder en réseau qui restent à préciser et à partager. Par exemple :

- Patrimoine culturel immatériel comme vecteur de vivre ensemble et de lien entre habitants et leur territoire.
- Échanges de cultures entre Parcs par et pour les enfants.
- Cultures nourricière/agraire/culinaire/gastronomique.
- Patrimoine bâti et nouvelles pratiques de l'habiter pour renouer du lien avec son environnement, etc.

11.2 LA PARTICIPATION DES HABITANTS DANS LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Pour la troisième année consécutive, des ateliers ont été conduits en partenariat avec l'Irest (Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme), sur les questions du patrimoine culturel dans le territoire du Parc naturel des Monts d'Ardeche et en relation avec l'inventaire du patrimoine culturel immatériel du ministère de la Culture. Cette opération a été conduite avec les Parcs naturels régionaux d'Île-de-France et les ateliers se sont déroulés durant l'année universitaire 2022-2023.

11.3 IMPLICATION DES JEUNES DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DES CHARTES

Le sujet de la mobilisation de la jeunesse dans le cadre de la révision de la Charte est une question d'actualité dans le réseau des chargés de mission Éducation et/ou Culture des Parcs naturels régionaux. Certains possèdent même la mission d'implication citoyenne.

Afin de mieux connaître ce qu'il s'est déjà fait en la matière et les besoins que les agents auraient en la matière, il est proposé l'élaboration et la diffusion d'un questionnaire en ligne pour le début de l'année 2023.

11.4 PARTICIPATION DES HABITANTS À LA VIE DU TERRITOIRE

Séminaire « Implication des acteurs » les 22 et 23 mars 2022 à Vannes

Ce séminaire s'est tenu 5 ans après un premier organisé dans le Parc Scarpe-Escaut (« Réussir les transitions par l'implication citoyenne et la solidarité territoriale : le pari des Parcs »). Il a permis de poursuivre la réflexion sur la participation des habitants à la vie sur le territoire à un moment où nous devons relever des grands défis sociétaux liés à la transition climatique, écologique, économique.

Ce séminaire a réuni une cinquantaine de techniciens des Parcs en charge de différentes missions dans une approche très transversale (à l'image de la demi-douzaine de représentants de la Fédération animant le séminaire). Il a été conçu en mode « apprenant » grâce à des modes de production en intelligence collective s'inspirant du forum ouvert, et de restitution/échanges s'appuyant sur les techniques de facilitation graphique.

Le séminaire comportait deux temps : des ateliers faisant le point sur les pratiques actuelles d'implication des habitants en lien avec leurs différentes activités du quotidien et d'autres temps plus prospectif permettant aux participants



Festival Paysage sonore dans le Parc du Haut-Jura



École dans le Parc de l'Aubrac

de proposer et de traiter des sujets qu'ils souhaitaient aborder pour aller plus loin dans l'implication des habitants.

Nous avons aussi organisé un marché aux initiatives alimenté par des fiches expériences proposées par les participants et des visites d'expériences et de rencontre d'acteurs sur le Parc du Golfe du Morbihan.

D'autres actions conduites

La sollicitation de la FPNRF par le MTECT à être structure associée de la Convention-cadre du grand programme national du Service civique « Jeunes et nature ».

La conduite d'une étude flash dans le cadre d'une mission de la IGAC sur l'évaluation de l'action en zones rurales des structures labellisées au titre du spectacle vivant et des arts visuels par le ministère de la Culture.

Transversalité dans les actions

De façon intrinsèque, les missions d'éducation au territoire et de culture sont transversales puisqu'elles contribuent aux autres missions des Parcs.

En 2022, la mission « Culture et Éducation » s'est essentiellement impliquée dans trois actions transversales :

- Le projet « Défi familles à biodiversité positive » cf. partie 5.4 ;
- La préparation d'un atelier pour le Congrès national en Brière, intitulé : Renforcer les liens « Homme-Nature », pour accélérer la transition écologique ;
- La mission communication sur la poursuite de la réalisation d'une édition jeunesse avec Casterman.

Équipe de la Fédération



Éric Brua	Directeur
Sylvie Gauchet	Secrétaire générale
Stéphane Adam	Chargé de mission Développement économique, social, tourisme
Olivier André	Responsable de communication
Arnaud Bérat	Éducation et culture (<i>mis à disposition par le PNR des Monts d'Ardèche</i>)
France Drugmant	Chargée de mission Agriculture et Alimentation, CORP
Lucile Dumoulin	Chargée de mission Alimentation et Montagne (CDD)
Olivia Favre	<i>en arrêt longue maladie</i>
Clara Fontana	Chargée de mission International (CDD)
Léa Chariol	Chargée de mission Communication numérique
Fabien Hugault	Chargé de mission Ateliers territoriaux, et Chartes
Léa Juret	Chargée de mission Biodiversité et Énergie (CDD)
Anne Le Garrec	Assistante de direction
Marc Lutz	Recherche (<i>mis à disposition par le PNR des Monts d'Ardèche</i>)
Florence Moesch	Chargée de mission Politique agricole commune
Thierry Mougey	Chargé de mission Biodiversité et Gestion des espaces
Philippe Moutet	Chargé de mission Climat, Énergie, Architecture
Gwennaëlle Pariset	Loup (<i>mis à disposition par le PNR des Baronnies provençales</i>)
Valérie Petel	Assistante
Ophélie Peirin	Chargée de mission Marketing territorial (CDD)
Aurélien Philippeau	Chargée de mission Natura 2000
Christine Rosse	Comptable
Léa Roumzeilles	Product Owner Logiciel EVA
Nicolas Sanaa	Chargé de mission Aménagement du territoire
Nathalie Streib	Chargée de communication
Anaïs Tessore	Chargée de mission Chartes
Dominique Vespuce	Assistante

Coopération thématique avec des Parcs

Sophie Emont	Évaluation (PNR Haut-Languedoc)
Laura Leotoing	Tourisme, loisirs et sports de nature (IPAMAC)
Gabriel Hirlemann et Nadia Carmaux	Cartographie, géomatique (PNR Vosges du Nord)
Pascal Lambert	Cartographie, géomatique (PNR Oise-Pays de France)
Julien Chesnel	Forêt et filière bois (PNR Boucles de la Seine Normande)

Une autre vie s'invente ici



Avec le soutien de

14 Régions et CTU

15 Partenaires financiers

Soutenu par

Coordination

Éric Brua, directeur et Sylvie Gauchet, secrétaire générale

Recherche iconographique et documentaire, suivi de la fabrication

Anne Le Garrec, assistante de direction

Mise en pages

Laurence Duplan

Crédits photos

Arnaud Bérat, Muriel Cervilla, Léa Chariol, France Drugmant, Florent Dubreuil, Fabien Hugault, Léa Juret, Matthieu Lumen, Y. Meyer, Ophélie Peirin, Aurélie Philippeau, Jean-Baptiste Strobel, Anaïs Tessore



58 Parcs naturels régionaux de France



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

www.Parcs-naturels-regionaux.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux | [fb.com/FederationPNR](https://www.facebook.com/FederationPNR)

[@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

27, rue des Petits-Hôtels – 75010 Paris

Tél. 01 44 90 86 20

info@Parcs-naturels-regionaux.fr

